

## Mises à jour pour le module 2: critères d'évaluation

30 mai 2009

Le module 2 du guide de candidature décrit les divers commentaires faits lors de l'évaluation initiale des nouvelles applications gTLD. Un document joint au Module 2 comprend toutes les séries de questions pour les demandeurs ainsi que les critères devant être utilisés par les évaluateurs afin de déterminer si le demandeur a la capacité financière, technique et opérationnelle pour exécuter un registre; voir la version 2 de ce document au <http://www.icann.org/fr/topics/new-gtlds/draft-evaluation-criteria-clean-18feb09-fr.pdf>.

ICANN a apporté quelques changements à ce document suite aux commentaires reçus du public (voir analyse des commentaires du public à propos de la version 2 du guide de candidature), le travail de communauté initial sur les questions globales et le travail de développement continu du personnel. Les mises à jour comprennent :

- Coordonnées (questions 1 à 7). Cette section a été simplifiée afin d'éliminer certaines questions qui se répétaient.
- Preuve de conformité et de domicile légal (questions 8 et 9). Cette section a été révisée pour permettre une certaine flexibilité quant à l'entité et à la juridiction et afin qu'un candidat puisse fournir une preuve de conformité et de domicile légal de diverses façons. Les exigences de documentation sont basées sur la cohérence des documents offrant de l'information ainsi que sur la capacité à démontrer une chaîne d'autorité au lieu de porter sur documents spécifiques pouvant ou non être significatifs dans une juridiction donnée.
- Vérification des antécédents (question 11, a à d). A été ajoutée au formulaire d'application une obligation que le demandeur divulgue toute condamnation ou action disciplinaire liée à ses officiers, directeurs et actionnaires principaux ainsi qu'une description des circonstances pour lesquelles ICANN pourrait rejeter une application suite à l'exécution d'une vérification des antécédents du demandeur.

Cybersquattage/abus de noms de domaine (question 11, e à f). A été ajoutée au formulaire d'application une obligation que le demandeur divulgue sa participation dans la prise de décisions liées au cybersquattage ou à l'abus de noms de domaine ainsi qu'une description des circonstances pour lesquelles ICANN pourrait rejeter une application en raison du comportement antérieur d'un demandeur relativement aux noms de domaines.

- Désignation communautaire (questions 22 à 24). Cette série de questions, s'appliquant seulement aux demandeurs désignant leur application comme étant communautaire, a été révisée afin de s'aligner au critère de l'évaluation comparative (priorité communautaire) pour s'assurer que le demandeur fournisse toutes les informations nécessaires si jamais cette étape devait avoir lieu. De plus, cette section contient des détails supplémentaires afin de guider les demandeurs quant aux composantes de chaque question.

- Protection des noms géographiques de second niveau (question 28). Il s'agit d'une nouvelle question exigeant qu'un demandeur divulgue les mesures qu'il instaurera afin d'implanter les conseils du Comité consultatif gouvernemental (GAC) relativement à la protection des noms géographiques dans les nouveaux gTLD. Sujet de discussions au conseil et dans la communauté, le langage potentiel du livre est inclus afin d'aviver les discussions à cet égard.
- Critère technique et opérationnel (questions 29 à 48). Le modèle de notation demeure tel que décrit dans la version 2 du guide de candidature. Toutefois, le langage et l'ordre des items sont ajustés afin qu'il y ait une certaine cohérence à travers l'ensemble des questions. De plus, plusieurs questions contiennent des détails supplémentaires afin de guider les demandeurs.
- Sécurité (question 36). Cette question exige maintenant que le demandeur d'une chaîne comprenant des éléments de sécurité uniques (ex. services financiers ou industriels) démontre quelles mesures et niveaux de sécurité seront proposés afin de répondre aux questions de sécurité reliées à la nature de la chaîne. ICANN travaillera de concert avec la communauté des services financiers afin de développer les normes qui seront applicables dans ce domaine.
- DNSSEC (question 47). En réponse aux commentaires, cette question comprend une clarification à l'effet que le DNSSEC est un service optionnel tout en soulignant qu'on s'attend à ce qu'il devienne une obligation pour les gTLD d'ici les cinq prochaines années.
- Continuité (question 54). Cette question requiert l'usage d'un instrument financier couvrant les opérations de registre de base pour une période de 3 à 5 ans. ICANN continue de travailler sur la façon de satisfaire les exigences de cette obligation. Toutefois, le langage a été ajouté afin de définir les opérations de registre de base et de fournir un ensemble d'options élargi sur la manière dont cette exigence peut être satisfaite.

Les versions indiquant les changements apportés à la version 2 du document sont incluses à titre de référence.

ICANN accueille les commentaires reliés au langage intérim fourni aux présentes. Les commentaires seront considérés pour la version 3 du guide de candidature qui sera publié en septembre 2009. Tel que discuté lors de l'analyse des commentaires de la version 2 du guide, la version 3 du guide de candidature comprendra plusieurs changements.

Ce document a été traduit de l'anglais afin d'atteindre un plus grand public. Si la société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (l'ICANN) s'est efforcée de vérifier l'exactitude de la traduction, l'anglais reste la langue de travail de l'ICANN et l'original de ce document, rédigé en anglais, est le seul texte officiel et faisant autorité.

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
<b>Information du demandeur</b>	1	Nom légal du demandeur, étant l'entité établie qui contractera avec ICANN suite à l'approbation d'ICANN de la présente proposition.	Les réponses aux questions 1 à 12 sont nécessaires pour fournir une application complète. Les réponses ne sont pas notées.			
	2	Adresse de la principale place d'affaires du demandeur. Cette adresse sera utilisée à des fins contractuelles. Aucune boîte postale n'est permise.				
	3	Numéro de téléphone de la principale place d'affaires du demandeur.				
	4	Numéro de télécopie de la principale place d'affaires du demandeur.				
	5	Adresse de courrier électronique de la principale place d'affaires du demandeur.				
<b>Coordonnées principales pour cette application</b>	6	Nom				
		Titre				
		Adresse				
		Numéro de téléphone				
		Numéro de télécopie				
		Adresse de courrier électronique				
<b>Coordonnées secondaires pour cette application</b>	7	Nom				
		Titre				
		Adresse				
		Numéro de téléphone				
		Numéro de télécopie				
		Adresse de courrier électronique				
<b>Preuve de domicile légal</b>	8	(a) Constitution légale du demandeur (partenariat à responsabilité limitée, corporation, institution à but non lucratif).				
		(b) Indiquer la loi nationale ou juridictionnelle qui définit le type d'entité identifié à 8(a).				
		(c) Joindre une preuve du domicile du demandeur relativement au type d'entité identifié à la question 8(a) ci-haut, selon les lois applicables et identifiées à la question 8(b).	Les applications ne comprenant pas de preuve valide de domicile légal ne seront pas évaluées.			
<b>Preuve de conformité</b>	9	(a) Identifier les raisons organisationnelles ou d'affaires de l'entité spécifiée à la question 8.				

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
		<p>(b) Si le demandeur opère dans une industrie réglementée où un document spécifique est requis afin d'opérer sous les lois identifiées (bancaire, assurance, etc), le demandeur doit joindre une copie de son certificat ou permission courante et valide d'opérer le type d'entreprise identifié ci-haut.</p> <p>Si la raison d'être commerciale du demandeur ne nécessite pas un tel certificat ou permission, le demandeur doit joindre un certificat de l'organisme d'incorporation confirmant la validité du demandeur (certificat de conformité ou affidavit d'un notaire public). Le demandeur doit clairement expliquer la chaîne d'autorité de la loi identifiée ci-haut à l'organisation alternative fournissant la certification..</p>	<p>Il peut être possible de répondre à cette obligation à l'aide du document soumis comme preuve de domicile légal. Si tel est le cas, le demandeur doit noter le tout dans sa réponse.</p> <p>Les applications ne comprenant pas de preuve de conformité ne seront pas évaluées.</p>			
<b>Identification de corporation</b>	10	Identification de corporation, identification du numéro de taxe, TVA ou l'équivalent.				
<b>Antécédents du demandeur</b>	11	(a) Indiquer le nom, les coordonnées et le poste de tous les directeurs.	Des vérifications d'antécédents peuvent être faites relativement aux individus nommés.			
		(b) Indiquer le nom, les coordonnées et le poste de tous les officiers.				
		(c) Indiquer le nom, les coordonnées et le poste de tous les actionnaires détenant au moins 15% des actions.				
		<p>(d) Indiquer si le demandeur ou l'un des directeurs, officiers ou actionnaires nommés ci-haut:</p> <p>i. a été reconnu coupable d'un crime relié à des activités financières ou corporatives au cours des 10 dernières années ou a été reconnu coupable par une Cour de justice de fraude ou d'une infraction à un devoir fiduciaire, ou a été le sujet d'une détermination judiciaire qui est similaire ou reliée à ce qui suit:</p> <p>ii. a été discipliné par le gouvernement au cours des dix dernières années pour une conduite impliquant un manque de transparence ou un mauvais usage de fonds appartenant à de tierces parties;</p> <p>iii. est présentement impliqué dans une procédure judiciaire ou réglementaire relativement au type de comportement décrit au point (i) ou (ii); ou</p> <p>iv. est l'objet d'une disqualification imposée par ICANN et toujours en effet à la date de la présente application.</p> <p>Si l'une des circonstances décrites ci-haut a eu lieu, veuillez fournir tous les détails nécessaires.</p>	<p>ICANN peut rejeter une demande pour n'importe quelle des raisons suivantes:</p> <p>Demandeur, officier, directeur, gestionnaire ou tout personne ou entité propriétaire de quinze pourcent ou plus du demandeur:</p> <p>a. a été reconnu coupable au cours des dix dernières années d'un crime relié à des activités financières ou corporatives ou a été reconnu coupable par une Cour de justice de fraude ou d'une infraction à un devoir de fiduciaire, ou a été le sujet d'une détermination judiciaire qu'ICANN juge comme étant équivalente à l'un des points suivants:</p> <p>b. a été discipliné par le gouvernement au cours des dix dernières années pour une conduite impliquant un manque de transparence ou mauvais usage des fonds appartenant à d'autres parties;</p> <p>c. est présentement impliqué dans une procédure judiciaire ou réglementaire relativement au type de comportement décrit au point (a) ou (b); ou</p> <p>d. est l'objet d'une disqualification imposée par ICANN et étant toujours en effet à la date de la présente application.</p>			

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
		(e) Indiquer si le demandeur ou si l'un des directeurs, officiers ou actionnaires nommés ci-haut ont pratiqué ou ont été trouvé responsable de cyber squattage ou d'abus relatifs à des domaines.	ICANN peut rejeter une demande pour n'importe quelle des raisons suivantes: Demandeur, officier, directeur, gestionnaire ou toute personne ou entité propriétaire de quinze pourcent ou plus du demandeur responsable de pratiques de mauvaise foi quant à l'enregistrement de noms de domaine telles que: (i) acquisition de noms de domaine dans le but de vendre, louer ou transférer les enregistrements de noms de domaine au propriétaire d'une marque de commerce ou une marque de service ou à un compétiteur pour une considération dépassant les coûts directement reliés au nom de domaine; ou (ii) enregistrer des noms de domaine afin d'empêcher le propriétaire de la marque de commerce de refléter la marque dans un nom de domaine correspondant; ou (iii) enregistrer des noms de domaine dans le but de nuire à un compétiteur; ou (iv) utiliser des noms de domaine afin d'attirer, à des fins de gains commerciaux, des utilisateurs Internet à un site web ou à une autre location en ligne en créant une confusion quant à une marque de commerce ou une marque de service concernant la source ou l'affiliation du s			
		(f) Indiquer si un demandeur a été impliqué dans des procédures légales ou administratives à titre de demandeur ou défendeur quant à des allégations de violation de marque de commerce d'un nom de domaine. Veuillez fournir toutes les informations nécessaires.				
<b>Frais d'évaluation</b>	12	Indiquer les informations confirmant le paiement des frais d'évaluation (numéro de confirmation de transfert bancaire).				
<b>Chaîne gTLD</b>	13	Fournir la chaîne gTLD qui est l'objet de la présente application. Si vous appliquez pour un IDN, veuillez fournir l'étiquette-A (commençant avec "xn—").	Les réponses aux questions 13 à 21 ne sont pas notées mais elles sont utilisées pour la base de données et pour des rasons de validation.			
	14	Si vous appliquez pour un IDN, veuillez fournir l'étiquette-U.	L'étiquette-U est une chaîne IDNA de caractères Unicode valides, comprenant au moins un caractère non ASCII.			
	15	S'il s'agit d'un IDN, veuillez fournir la traduction ou la translittération de la chaîne en anglais soit le sens littéral de la chaîne selon l'opinion du demandeur.				
	16	S'il s'agit d'un IDN, veuillez fournir la langue de l'étiquette (en anglais et selon la référence utilisée dans ISO-639-1).				
	17	S'il s'agit d'un IDN, veuillez fournir le script de l'étiquette (en anglais et selon la référence utilisée dans ISO-15924).				

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	18	S'il s'agit d'un IDN, indiquer tous les points code contenus à l'étiquette-A selon la forme Unicode.				
	19	S'il s'agit d'un IDN, téléchargez les tables IDN pour les registres proposés. Une table IDN doit inclure: 1) la chaîne gTLD pertinente aux tables, 2: le script ou l'élément désignant la langue (tel que décrit dans BCP 47), 3) numéro de la version de la table, 4) date d'entrée en vigueur (jour, mois, année) et 5) nom du contact, adresse de courrier électronique et numéro de téléphone. Il est préférable de procéder à la soumission des tables IDN dans un format standard.				
	20	S'il s'agit d'un IDN, décrivez les efforts du demandeur pour s'assurer qu'il n'y ait pas de problèmes opérationnels reliés à la chaîne. S'il existe de tels problèmes, décrivez les démarches qui seront prises afin de remédier à ces problèmes quant au logiciel et autres applications.				
	21	<b>FACULTATIF</b> Fournir la représentation de l'étiquette dans l'alphabet phonétique international.	Voir l'alphabet phonétique international à <a href="http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/">http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/</a> . Si une telle information est fournie, elle sera utilisée en tant que guide pour ICANN pour toutes communication reliées à la présente application.			
<b>Désignation communautaire</b>	22	Est-ce que l'application est pour un TLD communautaire?	La présomption est que l'application est pour un TLD ouvert (tel qu'indiqué dans le guide de candidature) si la réponse à cette question demeure incomplète.			
	23	S'il y a conflit quant à la chaîne, est-ce que le demandeur communautaire doit privilégier une évaluation comparative (communauté de priorité) comme méthode pour résoudre le conflit?	Si l'application est celle d'une approche communautaire, le demandeur a le choix de choisir une évaluation comparative (communauté de priorité) relativement au conflit de chaîne ne. Voir le module 4 du guide de candidature pour plus d'informations quant aux procédures de résolution de conflit.			
	24	(a) Fournir le nom et une description complète de la communauté que vous représentez. Les applications de communauté participant à une évaluation comparative (priorité de communauté) seront notées selon la communauté identifiée dans la réponse à cette question.	Les descriptions devraient inclure: <ul style="list-style-type: none"> <li>• La façon dont la communauté est généralement définie par les utilisateurs Internet. De telles descriptions peuvent inclure ce qui suit: adhésion, enregistrement, processus d'obtention de licence, opérations dans une industrie particulière, usage d'une langue.</li> <li>• Quand la communauté fut organisée.</li> <li>• Quand la communauté fut établie incluant s'il y a lieu, les dates de l'organisation formelle.</li> <li>• Une estimation de la grosseur de la communauté.</li> </ul>		Les réponses à la question 24 ne sont pas notées lors de l'évaluation initiale. Les réponses peuvent être notées dans une évaluation comparative (communauté de priorité) si applicable. La méthodologie de notation pour une évaluation comparative (communauté de priorité) est décrite au module 4 du guide de candidature.	
		(b) Expliquer la relation du demandeur avec la communauté identifiée à 24(a).				

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
		(c) Fournir une description de la raison d'être du TLD.	<p>Les descriptions devraient inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les inscrits prévus pour le TLD.</li> <li>• Les utilisateurs prévus pour le TLD.</li> <li>• Les activités faites ou qui seront faites par le demandeur en relation avec l'application.</li> </ul> <p>Cette réponse sera jointe à la réponse du demandeur pour le question 26, objectif et mission, avec l'objectif indiqué ici.</p>			
		(d) Expliquer la relation entre la chaîne gTLD et la communauté identifiée à 24(a).				
		(e) Fournir une description complète des politiques d'enregistrement prévues du demandeur afin de soutenir l'objectif du TLD. Les politiques et mécanismes d'exécution doivent constituer un ensemble cohérent.	<p>Les descriptions devraient inclure les politiques proposées quant aux éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Admissibilité: qui est admissible d'enregistrer un nom de second niveau dans le TLD et la façon dont l'admissible sera déterminée.</li> <li>• Sélection de nom: quels types de noms de second niveau peuvent être enregistrés dans le TLD.</li> <li>• Contenu/usage: quelles restrictions l'opérateur doit-il imposer sur la façon dont un inscrit peut utiliser un nom enregistré.</li> <li>• Exécution: quels mécanismes et procédures d'enquête existent afin d'exécuter les politiques indiquées ci-haut et quelles ressources sont affectées à l'exécution des politiques et quels mécanismes d'appel sont offerts aux inscrits.</li> </ul>			
		(f) Joindre les documents d'appui reliés à l'application provenant de groupes représentant la communauté identifiée à 24(a). Un demandeur peut soumettre des appuis provenant de diverses institutions.				
<b>Noms géographiques</b>	25	(a) L'application est-elle pour un nom géographique?	<p>Une chaîne gTLD est considérée un nom géographique s'il s'agit: (a) du nom d'un pays ou d'un territoire tel que défini dans le guide de candidature; (b) nom d'un endroit sous-national énuméré dans ISO 3166-2; (c) nom de la capitale d'un pays ou d'un territoire listé dans ISO 3166-1; (d) nom d'une ville dans laquelle le demandeur prévoit utiliser le gTLD pour des objectifs reliés au nom de la ville; ou (e) un continent ou une région des Nations Unies. Le demandeur doit identifier si la chaîne est un nom géographique et fournir la documentation requise. Voir les exigences reliées au noms géographiques au module 2 du guide de candidature.</p>			

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
		(b) S'il s'agit d'un nom géographique, joindre la documentation d'appui provenant de tous les gouvernements pertinents ou autorités publiques.	Voir les exigences de documentation au module 2 du guide de candidature.			
<b>Questions générales</b>	26	Décrire la mission ou le but du gTLD proposé.				
	27	Fournir le nom et une description complète des services de registre qui seront offerts.	Les services de registre sont définis comme suit: (1) les opérations du registre sont critiques aux tâches suivantes: (i) réception des données provenant des registraires relativement aux noms de domaine et aux noms de serveurs; (ii) fournir aux registraires le statut de l'information reliée aux fichiers de zone pour le TLD (iii) distribution des fichiers de zone TLD; (iv) opération des serveurs des zones de registre; et (v) distribution des coordonnées de contact quant aux enregistrements des serveurs de noms de domaine au TLD tel que requis par l'entente de registre; et (2) autres produits ou services que l'opérateur de registre doit fournir pour établir une politique de consensus; (3) tout autre produit ou service que seul un opérateur de registre peut offrir. Une définition complète des services de registre se retrouve au <a href="http://www.icann.org/en/registries/rsep/rsep.html">http://www.icann.org/en/registries/rsep/rsep.html</a> .		Le demandeur peut seulement offrir les services définis à l'application. Une réponse complète décrit adéquatement les services afin qu'une évaluation des services de registre puisse avoir lieu. Les services de registre ne doivent pas affecter de façon significative la sécurité ou la stabilité du DNS.  Sécurité: aux fins du guide de candidature, un effet sur la sécurité et relié aux services de registre proposé signifie: (1) la divulgation non autorisée, altération, insertion ou destruction du registre des données, ou (2) la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé à des informations ou ressources sur l'Internet par des systèmes opérant selon les normes applicables. Stabilité: aux fins du guide de candidature, un effet sur la stabilité signifie que le service de registre proposé (1) n'est pas conforme aux standards applicables publiés par un corps de normes reconnu et bien établi et ayant autorité tel que les RFC (meilleures pratiques standards et normes pertinentes) commandité par l'IETF, ou (2) crée une condition qui affecte le temps de réponse, la cohérence des réponses aux serveurs Internet ou	Une évaluation préliminaire sera faite afin de déterminer s'il existe des problèmes de sécurité potentiels avec l'un des services de registre proposés par le demandeur. Si des problématiques sont identifiées, l'application sera référée pour une révision exhaustive. Voir la description du processus de révision des services de registre au module 2 du guide de candidature.
<b>Protection des noms géographiques dans le TLD</b>	28	Décrire les mesures de protection proposées pour les noms géographiques au second niveau et à tous les autres niveaux.	Les demandeurs devraient décrire la façon dont ils vont inclure les avis du GAC dans leur gestion de l'enregistrement des noms de domaine de second niveau. Voir "Principes reliés aux nouveaux gTLD" au <a href="http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc">http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc</a> .  Les demandeurs peuvent se référer à la méthodologie existante et développée pour la réservation et la relâche des noms de pays à .INFO top-level domaine. Voir "info procédures" au <a href="http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc">http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc</a> .  Les mesures proposées seront affichées afin de recevoir des commentaires du public.			

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
<b>Démonstration de la capacité technique et opérationnelle</b>	29	<p>Sommaire technique du registre proposé: fournir un sommaire technique du registre proposé comprenant les détails suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le type de registre qui sera opéré;</li> <li>• les interfaces qui seront fournies pour l'enregistrement. Le plan technique doit posséder les ressources adéquates ainsi qu'une allocation des coûts et une expertise appropriée. Le demandeur fournira une description des ressources financières à la prochaine section et ces ressources doivent être adéquatement reliées aux exigences techniques. Ce sommaire ne doit pas offrir les réponses aux questions indiquées ci-dessous.</li> </ul>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une compréhension des aspects techniques des exigences des registres techniques.</p> <p>(2) un niveau de résilience adéquat pour les opérations techniques du registre;</p> <p>(3) une uniformité avec les solutions opérationnelles et techniques présentement utilisées;</p> <p>(4) une uniformité avec le modèle d'affaires et la dimension prévue du registre; et</p> <p>(5) des ressources adéquates relativement aux coûts planifiés dans le plan d'affaires.</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) plans techniques très détaillés;</p> <p>(2) haut niveau de résilience;</p> <p>(3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</p> <p>(2) plans techniques appropriés au modèle d'affaires;</p> <p>(3) démontre que les ressources techniques nécessaires sont déjà disponibles.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>
	30	<p>Architecture du réseau: fournir les détails du système et de l'architecture du réseau qui supportera les opérations du registre. Les réponses devraient inclure les informations suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• architecture et diagrammes du réseau;</li> <li>• détails des plateformes des logiciels et des équipements;</li> <li>• provision pour la bande passante du réseau;</li> <li>• connectivité IPv6;</li> <li>• pare-feu;</li> <li>• l'emplacement physique des systèmes, centres d'opérations et autres infrastructures;</li> <li>• une description des systèmes de sauvegarde (avec une source d'énergie de plusieurs jours; et</li> <li>• protections physiques et sécuritaires contre les intrusions ainsi qu'une description de sites alternatifs et éloignés pour des raisons de sécurité.</li> </ul>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une architecture détaillée du réseau;</p> <p>(2) les infrastructures de sécurité physiques et logiques utilisées;</p> <p>(3) les solutions utilisées pour surveiller les opérations du registre;</p> <p>(4) un plan technique qui répond au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; et</p> <p>(5) un plan technique qui possède les ressources adéquates quant aux coûts planifiés dans le modèle d'affaires.</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) preuve d'une architecture détaillée du réseau;</p> <p>(2) preuve d'un haut niveau de résilience, infrastructure robuste et sécuritaire, surveillance des métriques de performance du réseau et provisions de la bande passante du réseau;</p> <p>(3) architecture du réseau indique une interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) les ressources techniques sont déjà disponibles.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) les plans d'architecture du réseau présentent tous les éléments nécessaires;</p> <p>(2) les descriptions indiquent une architecture adéquate du réseau, offrant un niveau de sécurité au réseau;</p> <p>(3) la bande passante et le SLA sont proportionnels au modèle d'affaires; et</p> <p>(4) toutes les ressources techniques requises sont disponibles.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	31	<p>Capacités de la base de données: fournir des détails quant aux capacités de la base de données:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• logiciel de base de données;</li> <li>• grosseur;</li> <li>• débit;</li> <li>• extensibilité et procédures de création, d'édition et d'effacement;</li> <li>• avis de changements;</li> <li>• procédures de transfert du registraire;</li> <li>• implantation d'une période de grâce; et</li> <li>• capacité de rapports.</li> </ul>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) compréhension des capacités de la base de données afin de rencontrer les exigences techniques du registre;</p> <p>(2) les capacités de la base de données sont conformes au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre;</p> <p>(3) un plan technique qui possède les ressources nécessaires ; et</p> <p>(4) une base de données surveillant la résolution rapide des problèmes.</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) description détaillée des capacités de la base de données;</p> <p>(2) preuve des capacités de la base de données comprenant l'extensibilité et l'infrastructure de la base de données, les procédures opérationnelles sont régulièrement révisées et suivent les pratiques reconnues et utilisées;</p> <p>(3) les capacités de la base données indiquent une interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) les ressources techniques sont déjà disponibles.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) les plans pour les capacités de la base de données décrivent tous les éléments nécessaires;</p> <p>(2) les descriptions démontrent des capacités de base de données adéquates, extensibilité et opérations de base de données avec gouvernance opérationnelle limitée;</p> <p>(3) les capacités de la base de données sont proportionnelles au modèle d'affaires; et</p> <p>4) toutes les ressources techniques requises sont disponibles.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>
	32	<p>Diversité géographique: fournir une description des plans pour une diversité géographique des noms de serveurs et des centres d'opération. Ceci peut inclure que les plans de registre utilisent Anycast ou d'autres mesures de géo-diversité.</p>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une diversité géographique des hôtes et centres d'opérations;</p> <p>(2) les mesures de géo-diversité proposées sont conformes au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; et</p> <p>(3) un plan technique qui est adéquatement financé dans le plan d'affaires du registre.</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) une stratégie de géo-diversité très détaillée incluant des chiffres spécifiques et les emplacements des serveurs de noms dans le monde entier;</p> <p>(2) un haut niveau de sécurité et une bande passante importante;</p> <p>(3) preuve de mesures bien développées quant à la géo-diversité des opérations, des emplacements et des fonctions;</p> <p>(4) interaction des exigences d'affaires et techniques; et</p> <p>(5) ressources techniques déjà disponibles.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) les plans de géo-diversité incluent tous les éléments nécessaires;</p> <p>(2) les plans offrent une géo-diversité appropriée des serveurs de noms et d'opérations;</p> <p>(3) les plans de géo-diversité sont proportionnels au modèle d'affaires; et</p> <p>(4) démontre que les ressources requises sont disponibles.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne rencontre pas les exigences pour une note de 1.</p>

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	33	<p>Conformité avec le protocole DNS: décrire la configuration et l'opération des hôtes et la conformité avec les RFC.</p> <p>Tous les hôtes utilisés pour les nouveaux gTLD doivent opérer selon les spécifications du protocole DNS définies aux Requêtes des commanditaires de l'IETF (RFC): 1034, 1035, 1101, 1996, 2181, 2182, 2308, 3596, 3597 et 3671.</p> <p>Décrire les services qui seront fournis, les ressources utilisées pour implanter les services et démontrer comment le système fonctionnera. Quelques informations suggérées:</p> <p>Services. Tarifs devant être supportés lors de l'opération initiale, capacité de réserve du système, méthode de mise à jour des hôtes, méthode de mise à jour des noms de serveurs et performance. Comment seront-elles intégrées en tant que fonction de croissance dans le TLD?</p> <p>Ressources. équipements et logiciels pour serveurs.</p> <p>Descriptions pour évaluer la conformité avec les RFC. Sont-elles dédiées ou partagées avec d'autres fonctions (capacité/performance)? La bande du réseau avec les plans pour les serveurs.</p> <p>Des exemples de preuves comprennent des configurations de serveurs.</p>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une description adéquate des configurations des noms de serveurs et conformité aux RFC reliées au bon protocole DNS;</p> <p>(2) un plan technique conforme au modèle d'affaires du registre et à la dimension prévue du registre; et</p> <p>(3) un plan technique qui possède les ressources adéquates et incluses dans le plan d'affaires.</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) plans très détaillés pour assurer une conformité avec les protocoles DNS;</p> <p>(2) haut niveau de résilience;</p> <p>(3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) les ressources techniques sont déjà disponibles.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</p> <p>(2) plans sont suffisants pour être conformes aux protocoles DNS;</p> <p>(3) les plans sont proportionnels au modèle d'affaires; et</p> <p>(4) démontre que les ressources techniques nécessaires au plan sont déjà disponibles.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>
	34	<p>Performance SRS: décrire le plan d'opération d'un système d'enregistrement partagé, fiable et robuste. SRS est une fonction de registre importante pour permettre à plusieurs registraires de fournir des services d'enregistrement de noms de domaine dans le TLD. Veuillez vous référer aux exigences des sections 1 à 3 de la spécification de performance, continuité et interopérabilité jointe à l'entente de base (spécification 6).</p>		0-1	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) un plan robuste pour opérer un SRS fiable;</p> <p>(2) une performance qui est conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre;</p> <p>(3) un plan technique possédant les ressources nécessaires telles que prévues au plan d'affaires du registre; et</p> <p>(4) preuve de conformité avec la spécification 6 de l'entente de base.</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) plans détaillés pour opérer un SRS robuste et fiable;</p> <p>(2) les plans SRS sont suffisants pour être conformes avec les spécifications de performance, continuité et interopérabilité du registre;</p> <p>(3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</p> <p>(2) plans techniques proportionnels au modèle d'affaires;</p> <p>(3) démontre que les ressources techniques nécessaires au plan sont déjà disponibles.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	35	<p>EPP: fournir une description détaillée de l'interface aux registraires ainsi qu'une confirmation de conformité avec le protocole de provisions extensibles au RFC 4930-4934. Fournir les schémas et modèles EPP qui seront utilisés.</p>		0-1	<p>Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires dans plan d'affaires.</p>	<p><b>1 -rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) modèles et schémas EPP conformes avec les RFC et fournissant toutes les fonctionnalités pour l'interface du registraire; (3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; (4) démontre que les ressources techniques nécessaires sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>
	36	<p>Politique de sécurité: fournir les grandes lignes des procédures et de la politique de sécurité pour le registre dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• contrôle de l'accès aux systèmes et au réseau, s'assurer que les systèmes sont maintenus de façon sécuritaire en plus des détails reliés à la façon dont les systèmes seront surveillés, connectés et sauvegardés.</li> <li>• approvisionnement initial ou autres mesures qui minimisent les risques d'attaques;</li> <li>• les processus, plans et politiques de réponse en cas d'incidents reliés au réseau ou à l'ordinateur;</li> <li>• plans pour minimiser les risques d'accès non autorisés au système;</li> <li>• mécanismes de détection d'intrusion;</li> <li>• analyse des menaces et les défenses qui seront utilisées contre ces menaces;</li> <li>• détails quant aux capacités de vérification des accès au réseau ;</li> <li>• rapport d'évaluation indépendant démontrant les niveaux de sécurité;</li> <li>• toute augmentation des niveaux de sécurité proportionnelle à la nature de la chaîne gTLD.</li> </ul>		0-2	<p>Une réponse complète indique: (1) une description détaillée des solutions et processus utilisés pour gérer la sécurité logique à l'intérieur des systèmes et infrastructures, surveillance et détections des menaces et vulnérabilités du système ainsi que les démarches à faire pour résoudre ces problèmes; (2) les capacités de sécurité sont conformes au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; (3) un plan technique possédant les ressources financières adéquates; (4) mesures de sécurité conformes aux engagements faits aux inscrits quant aux niveaux de sécurité; et (5) mesures de sécurité conformes à la chaîne gTLD (par exemple, des TLD d'industrie ou financiers peuvent exiger un plus haut niveau de sécurité. ICANN travaillera de concert avec les services financiers de la communauté pour définir des normes à cet égard).</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve détaillée des capacités de sécurité avec différents niveaux de sécurité, surveillance périodique et robuste et exécution continue; (2) rapport indépendant de l'évaluation disponible; (3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires en plus des conditions de sécurité spéciales et nécessaires en raison de la nature de la chaîne; et (4) la preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles. <b>1 -rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) preuve de capacités de sécurité adéquates, exécution du contrôle d'accès, analyse des menaces, réponse et vérification, plans techniques proportionnels au modèle d'affaires; (3) capacités de sécurité proportionnelles au modèle d'affaires et aux engagements faits aux inscrits. (4) démontre que les ressources techniques requises sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	37	Portée IPv6: le registre supporte l'accès aux serveurs DNS sur un réseau IPv6. IANA a présentement une série d'exigences techniques pour un service de nom IPv4. Ceci comprend deux hôtes séparés par la géographie et par la topologie des réseaux qui desservent un ensemble de données et que l'on peut rejoindre à partir de multiples emplacements à travers le monde. Décrire comment le registre répondra à ce critère pour le IPv6, exigeant un transport IPv6 à leur réseau.		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel que prévu dans les coûts du plan d'affaires du registre; et (4) identification des noms de serveurs IPv-6 qui répondent aux exigences.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve d'une architecture de réseau détaillée avec plan d'implantation, portée IPv6 permettant le transport IPv6 dans le réseau conformément aux spécifications IPv4 IANA avec au moins deux hôtes différents; (2) haut niveau de résilience; (3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) les ressources techniques sont déjà disponibles. <b>1 -rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) preuve de l'implantation adéquate d'un plan de portée IPv6 dont l'identification d'hôtes IPv6 pouvant être joints; (3) les plans IPv6 sont proportionnels au modèle d'affaires; et (4) les ressources nécessaires sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences de la note 1.
	38	Whois: décrire comment le demandeur satisfera les spécifications d'ICANN (Registre de données publiques disponibles (Whois)) pour les données, l'accès en bloc tel que défini dans l'entente de base: "Spécification pour les services d'enregistrement de publications de données (spécification 4). Décrire comment ce service du demandeur répondre au RFC 3912.		0-1	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel que prévu dans les coûts du plan d'affaires du registre.	<b>1 -rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détails adéquat afin de démontrer les capacités et la compréhension nécessaires pour satisfaire cet élément; (2) services Whois conformes avec les RFC et fournit toutes les fonctionnalités nécessaires à l'interface de l'utilisateur; (3) les capacités Whois sont proportionnelles au modèle d'affaires; et (4) les ressources techniques sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.
	39	Le cycle de vie d'un enregistrement: fournir une description détaillée du cycle de vie de l'enregistrement des noms de domaine dans le gTLD proposé. La description doit expliquer les différents stades d'enregistrement en plus des critères et procédures. Il doit décrire le cycle de vie habituel de l'enregistrement tel -en attente- barré - expiré - transféré. Des périodes de grâce, de renouvellement ou de transfert doivent également être expliquées.		0-1	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des états et cycles de vie d'un enregistrement; (2) respect des engagements faits à l'égard des inscrits et adaptés au plan d'affaires du gTLD proposé.	<b>1 -rencontre les exigences:</b> <b>(1) preuve détaillée d'un cycle de vie d'enregistrement avec définitions des divers états d'enregistrement et de la transition entre ces états;</b> <b>(2) cohérence des cycles de vie avec les engagements faits aux inscrits en plus des plans techniques et d'affaires;</b> <b>(3) démontre que les ressources techniques nécessaires au plan sont déjà disponibles.</b> <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	40	Mesures contre les abus: les demandeurs devraient indiquer de quelle façon leur proposition créera des politiques et des pratiques minimisant les enregistrements abusifs et autres activités qui affectent les droits des autres. Décrire comment la proposition procédera à l'implantation de protections afin de ne pas permettre des enregistrements non qualifiés et de réduire les opportunités pour des comportements de pêche par exemple. La réponse peut également inclure des mesures supplémentaires telles que des politiques, procédures d'authentification pré-vérification des inscrits etc...	Note: même si on ne retrouve pas les changements de la version 2 du guide de candidature ici, les exigences du demandeur quant aux politiques d'abus doivent évoluer grâce aux discussions de la communauté et quant à la façon d'adresser les questions d'approche globale pour ce qui est des comportements malicieux et des protections de marques de commerce. Voir <a href="https://st.icann.org/new-gtld-overarching-issues/index.cgi">https://st.icann.org/new-gtld-overarching-issues/index.cgi</a> . ICANN encourage les suggestions à cet égard.	0-2	Une réponse complète indique: (1) prévenir des enregistrements abusifs; et (2) identifier et répondre à l'usage abusif de noms enregistrés sur une base continue.	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve détaillée de mécanismes de protection (RPM) spécifiés dans l'entente de registre; (2) les mécanismes fournissent des protections de pré-enregistrement et post-enregistrement (au-delà du UDRP); et (3) mécanismes s'adressant aux opérations continues et de démarrage;</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b> (1) l'opérateur de registre décrit les mécanismes et s'engage à offrir des mécanismes de protection des droits; (2) ces mécanismes offrent des protections lors du démarrage du registre.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>
	41	Sauvegarde des données: fournir les détails de la fréquence et des procédures de sauvegarde des données, les systèmes et équipements utilisés pour la sauvegarde, le format des données, les caractéristiques du système de sauvegarde des données et les procédures de récupération des données.		0-2	Une réponse complète indique: (1) un processus de sauvegarde, de récupération et de fréquence détaillé; (2) un processus de sauvegarde et de récupération conforme au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel que prévu dans les coûts du plan d'affaires.	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve détaillée des procédures et politiques de sauvegarde avec surveillance continue, exécution continue de la sécurité de sauvegarde, révisions régulières et vérification et analyse de récupération; (2) haut niveau de résilience; (3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b> (1) procédures de sauvegarde adéquates, démarches de récupération et capacités de récupérations disponibles; (2) pratiques habituelles et minimales à suivre; (3) les procédures de sauvegarde sont proportionnelles au modèle d'affaires; et (4) toutes les ressources nécessaires sont disponibles.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	42	Fiducie: décrire comment le demandeur devra se conformer aux procédures de fiducie documentées dans les spécifications reliées à la fiducie du registre (jointe en tant que partie de l'entente de base), en plus des plans pour les sauvegardes quotidiennes et l'archivage des informations du registre.		0-2	Une réponse complète indique: (1) conformité avec la spécification 2 du plan de l'entente de base; (2) un plan raisonnable pour exécuter les opérations de sauvegarde quotidiennes et l'archivage des informations de registre; et (3) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (4) un plan fiduciaire conforme au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve détaillée des procédures de fiducie des données avec surveillance continue, archivage et révisions périodiques pour des opérations de registre continue; (2) preuve de conformité à la spécification 2 de l'entente de base; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles. <b>1 - rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) plans suffisant pour les fiducies de données afin d'être conformes à la spécification de la fiducie de données; et (3) les capacités de fiducie sont proportionnelles au modèle d'affaires (4) démontre que les ressources techniques nécessaires au plan sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.
	43	Continuité du registre: décrire comment le demandeur se conformera aux obligations de continuité du registre telles que décrites à la spécification de performance, continuité et interopérabilité de l'entente de base. À titre de référence, les demandeurs devraient réviser le plan de continuité d'ICANN pour le registre gTLD au <a href="http://www.icann.org/registries/failover/icann-registry-failover-plan-15jul08.pdf">http://www.icann.org/registries/failover/icann-registry-failover-plan-15jul08.pdf</a> ainsi que les recommandations d'ICANN pour les pratiques de registre au <a href="http://www.icann.org/en/registries/continuity/draft-plan-best-practices-20oct07.pdf">http://www.icann.org/en/registries/continuity/draft-plan-best-practices-20oct07.pdf</a> .		0-2	Une réponse complète indique: (1) une description détaillée des plans répondant aux obligations de continuité du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) systèmes détaillés pour maintenir une continuité du registre; (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles. <b>1 - rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) les plans de continuité sont suffisants pour être conformes aux exigences; (3) les plans de continuité sont proportionnels au modèle d'affaires; (4) démontre que les ressources techniques sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	44	Transition du registre: fournir un plan qui pourrait être suivi s'il devenait nécessaire de faire la transition le gTLD proposé à un nouvel opérateur, ainsi qu'un processus de transition. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve d'un plan de transition détaillé incluant le temps requis pour les transitions, analyse de faisabilité durant la transition, surveillance dans les phases pré et post délégation; (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) un fournisseur de transition est déjà disponible. <b>1 - rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) preuve d'un plan de transition adéquat avec surveillance durant la transition de registre; (3) plan de transition proportionnel au modèle d'affaires; et (4) les ressources pour la transition de registre sont disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.
	45	Vérification du plan de changement: fournir une description du plan de changement qui inclut une vérification annuelle et obligatoire du plan. Les exemples peuvent inclure une description des plans pour tester le plan de changement des centres de données ou d'opérations à des sites alternatifs, d'installations chaudes à froides, une vérification du système fiduciaire avec d'autres registres gTLD et ICANN.		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve détaillée d'un plan pour tester les plans de changement incluant des tests périodiques, surveillance robuste, révision et analyse; (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) les ressources techniques pour les tests de changement sont disponibles. <b>1 - rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la capacité de satisfaire cet élément; (2) preuve d'un plan de test de changement adéquat avec analyse et révision des résultats; (3) le plan de changement est proportionnel au modèle d'affaires; et (4) indique que les ressources techniques sont disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	46	Processus de surveillance: fournir une description des arrangements (actuels) ou proposés pour surveiller les systèmes de registre critiques (incluant SRS, systèmes de bases de données, serveurs DNS, données publiques disponibles (Whois), politique de connectivité du réseau, routeurs et pare-feu). La description devrait expliquer la façon dont les systèmes sont surveillés et les mécanismes qui seront utilisés lors d'une escalade des fautes et devrait aussi fournir les détails relatifs aux arrangements de soutien pour ces systèmes de registre.		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires. (4) conformité des engagements faits aux inscrits relativement à l'entretien du système.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) preuve d'un système de surveillance et de tolérances des fautes avec un tableau de board (métriques) de surveillance régulièrement vérifié; (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles. <b>1 -rencontre les exigences:</b> (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) preuve d'un système de surveillance et de tolérance adéquat avec des vérifications périodiques; (3) les plans sont proportionnels au modèle d'affaires; et (4) démontre que les ressources techniques nécessaires au plan sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.
	47	<b>FACULTATIF</b> DNSSEC: si le gTLD proposé prévoit offrir le DNSSEC comme service de registre lors du lancement, décrire les politiques et procédures qui seront suivies par le registre comme par exemple, de quelle façon sera échangé et entreposé du matériel important. Décrire comment l'implantation du DNSSEC sera conforme aux RFC 4033, 4034, 4035 et 5155.	DNSSEC est un service optionnel. L'absence de plans ne réduira pas la note du demandeur. Toutefois, ICANN s'attend à ce que l'implantation d'un service DNSSEC devienne une exigence au cours des cinq prochaines années pour tous les gTLD.	0-2	Le DNSSEC est un service optionnel. Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> <b>(1) preuve de politiques et de procédures détaillées de DNSSEC et conformes aux RFC, gestion de codage sécurisé (échange et entreposage) ;</b> <b>(2) procédure de gestion des inscrits pour le TLD proposé;</b> <b>(3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et</b> <b>(4) preuve que les ressources techniques sont déjà disponibles - le demandeur doit également réussir la vérification pré-délégation pour le DNSSEC.</b> <b>1 -rencontre les exigences:</b> <b>(1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</b> <b>(2) preuve d'une plan adéquat pour l'implantation du DNSSEC offrant un haut niveau de résilience;</b> <b>(3) plan technique proportionnel au modèle d'affaires; et</b> <b>(4) démontre que les ressources techniques nécessaires au plan sont déjà disponibles.</b> <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1. □



	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	50	<p>Projections: fournir les projections des coûts et du financement en utilisant le modèle ci-joint. La période de démarrage va de la période de soumission de l'application à la délégation du TLD. Le modèle est pour fournir une certaine suite dans les applications TLD et ainsi faciliter le processus d'évaluation. Inclure les explications nécessaires pour toute variation significative entre les années (ou prévues pour des années dépassant la période de temps du modèle) pour toutes les catégories de coûts ou de financement. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b></p>		0-2	<p>Le demandeur a fourni un modèle détaillé qui démontre une entreprise viable (même si le point zéro n'est pas atteint à l'intérieur des trois premières années d'opération).</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b>  (1) le modèle est suffisamment décrit et permet de déterminer, de façon conservatrice, un équilibre des coûts et des risques par un expert en opérations de registres puisque le financement et les coûts sont représentatifs des problématiques existantes;  (2) l'éventail anticipé des revenus et des coûts sont expliqués en détails. Toutes les opérations sont financées même celles se retrouvant dans les sections négatives de l'éventail.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b>  (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;  (2) les informations financières sont identifiées;  (3) les estimés financiers sont défendables; et (4)  le modèle est suffisamment décrit et permet de déterminer, de façon conservatrice, un équilibre des coûts et des risques par un expert en opérations de registres puisque le financement et les coûts sont représentatifs des problématiques existantes;</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b>  Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>
	51	<p>(a) Coûts: décrire et expliquer les coûts prévus pour établir et opérer le registre tel qu'indiqué dans le guide de candidature, l'information fournie sera considérée à la lumière de l'application dans son ensemble et l'évaluation des critères. Donc, cette réponse devrait correspondre à l'information fournie dans ce modèle: 1) maintenir les opérations de registre, 2) offrir les services de registre décrits ci-haut et 3) satisfaire les exigences techniques décrites dans la section Démonstration des capacités techniques et opérationnelles. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b></p>		0-2	<p>Les coûts identifiés sont conformes aux services de registre proposés, aux obligations techniques et à l'objectif du registre. Une personne raisonnable et d'expérience serait d'accord que les coûts projetés sont raisonnables pour un registre d'une dimension telle que celle décrite dans l'application. Les coûts identifiés comprennent l'instrument financier décrit à la question 53.</p>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b>  (1) coûts détaillés et reliés à chaque aspect des opérations du registre: services de registre, exigences techniques et autres aspects décrits par le demandeur;  (2) les estimés des coûts sont conservateurs et conformes au volume/étendue/grosseur des opérations du registre et décrits par le demandeur;  (3) la plupart des estimés proviennent d'exemples antérieurs d'opérations de registre; et  (4) les estimés conservateurs sont basés sur ces expériences et décrivent l'éventail des coûts anticipés en utilisant les valeurs les plus élevées de ces estimés.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b>  (1) les coûts couvrent raisonnablement tous les aspects des opérations de registre: service de registre, exigences techniques et autres aspects décrits par le demandeur;  (2) les estimés des coûts sont conformes au volume/étendue/grosseur des opérations du registre et décrits par le demandeur.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b>  Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
		(b) Décrire l'étendue anticipée des coûts projetés. Décrire les facteurs qui affectent l'étendue. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				
	52	(a) Financement et revenus: le financement peut provenir de plusieurs sources (soit le capital existant ou les revenus du registre proposé. Pour chaque source (tel qu'applicable), décrire: I) comment les fonds existants fourniront des ressources pour les deux éléments suivants: 1) démarrage des opérations, et 2) opérations continues. II) Description du modèle de revenus comprenant les projections de volume de transactions (si le demandeur ne prévoit pas dépendre sur les revenus d'enregistrement pour couvrir les coûts d'opération, il doit indiquer la façon dont le financement pour l'opération sera développé et maintenu de façon stable). III) Sources de financement externes, le demandeur doit (tel qu' applicable) offrir une preuve de l'engagement de la partie fournissant les fonds. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>		0-2	Les ressources de financement sont clairement identifiées et fournissent des projections de coûts adéquates pour le registre. Les sources de financement sont clairement identifiées et séparées des autres usages potentiels de ces fonds. Le plan de transition des sources de financement, de disponibles à revenus provenant des opération (si applicable), est décrit. Des sources de financement externes sont documentées et vérifiées et ne doivent pas inclure des sources de financement potentielles. Les sources de capital nécessaire pour soutenir les opérations d'enregistrement sont identifiées. Les revenus projetés sont conformes à la pénétration projetée des marchés visés.	<b>2 - dépasse les exigences:</b> (1) les fonds existants sont quantifiés et marqués pour les opérations de registre couvrant une période de trois ans; (2) si les fonds servent pour les opérations continues (au lieu d'utiliser les revenus provenant des opérations continues), ce financement est alors séparé et marqué pour cette raison pour un montant représentant les opérations pendant une période de trois ans; (3) les revenus sont liés au volume d'affaires projeté, la grosseur du marché et la pénétration du marché; et (4) les suppositions faites sont conservatrices selon des experts de l'industrie. <b>1 -rencontre les exigences:</b> (1) les fonds existants sont quantifiés, identifiés et budgétés; (2) si les fonds existants servent aux opérations continues (au lieu des revenus des opérations), ce financement est quantifié et les sources sont identifiées et prévues pour une période d'opérations de trois ans; et (3) les revenus sont directement reliés au volume d'affaires projeté, à la grosseur du marché et à la pénétration du marché; (4) les suppositions sont considérées comme raisonnables par un expert de l'industrie. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.
		(b) Décrire l'étendue anticipée relativement aux revenus et financement. Décrire les facteurs qui affectent cette étendue. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	53	(a) Planification de contingence: décrire votre plan de contingence: identifier tout obstacle pouvant affecter l'implantation de votre plan d'affaires et comment ceci peut affecter les coûts et les délais. Avez-vous identifier une politique, loi ou toute autre réglementation pouvant affecter les services de registre? <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>		0-2	Les risques et imprévus sont identifiés et compris dans les analyses de coûts et de financement. Les plans d'action sont identifiés si des imprévus devaient avoir lieu. Les réponses adressent la probabilité ainsi que l'impact des imprévus identifiés.	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) le modèle identifie les risques et la chance qu'ils se produisent: opérationnels, d'affaires, légaux et autres risques; et</p> <p>(2) le plan d'action et d'opérations sont financés par les fonds existants et le plan de revenus même s'il y a des imprévus ;</p> <p>(3) si les ressources ne sont pas disponibles pour financer les imprévus contenus au plan, les sources de financement et un plan pour obtenir ces sources de financements seront identifiés.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) le modèle identifie les risques clé avec des détails suffisants afin d'être compris par une personne d'expérience dans ce domaine;</p> <p>(2) les réponses considèrent la probabilité des imprévus identifiés; et</p> <p>(3) si les ressources ne sont pas disponibles pour financer les imprévus du plan existant, des sources de financement et un plan pour obtenir ce financement seront identifiés.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>
		(b) Décrire votre plan de contingence relativement aux sources de financement et si une déviation du matériel prévu à votre plan d'affaires est nécessaire? Plus particulièrement, de quelle façon seront rencontrées les exigences techniques continues? <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				
		(c) Décrire votre plan de contingence si les volumes d'activités dépassent les plus importantes prédictions et qu'il doit y avoir déviation du matériel prévu au plan d'affaires. Plus particulièrement, de quelle façon les exigences techniques continues seront-elles satisfaites? <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
	54	<p>Continuité: la protection de l'inscrit est primordiale et donc, les nouveaux demandeurs de gTLD doivent fournir une preuve indiquant que les fonctions importantes continueront d'être exécutées même si l'entreprise du demandeur souffre ou que le financement ne peut être maintenu. Premièrement, les coûts pour maintenir les fonctions de protection des inscrits doivent être estimés et deuxièmement, les méthodes pour garantir les fonds nécessaires à l'exécution de ces fonctions pendant une période de trois à cinq ans doivent être décrites par le demandeur. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b></p>	<p>1. Les demandeurs doivent fournir un estimé des coûts pour les opérations de base sur une base annuelle. Les fonctions de base d'un registre doivent être soutenues même si le financement disparaît ou si l'entreprise du demandeur échoue. Ces fonctions sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. maintien des hôtes et des DNS pour les noms de domaine enregistrés;</li> <li>b. système d'enregistrement partagé;</li> <li>c. service Whois;</li> <li>d. comptabilité et facturation du registraire;</li> <li>e. sécurité et fiducie reliées aux données;</li> <li>f. tables IDN (si des IDN sont offerts par le registre);</li> <li>g. clés DNSSEC (si DNSSEC est offert par le registre);</li> </ul> <p>Il s'agit de fonctions identifiées comme étant cruciales à un registre dans le Plan de continuité de registre gTLD: voir <a href="http://www.icann.org/en/registries/continuity/">http://www.icann.org/en/registries/continuity/</a> pour plus d'informations.</p> <p>2. Les demandeurs doivent indiquer comment les fonds requis pour ces fonctions de base sont assurés afin de protéger les inscrits. Une telle preuve peut être sous forme de contrat ou d'instrument financier tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A contract can be entered into whereby a more established</li> <li>• Restricted Cash: Cash held by a third party trustee or held in an</li> <li>• Other collateral: Assets such as stocks, bonds, negotiable paper</li> <li>• Third Party Guaranty: A financially secure organization provides</li> <li>• Letters of credit (LOC), bonds: Standby Letters of Credit, irrevoc</li> <li>• Sinking Fund: Funds are set aside, over time, by the Registry bui</li> <li>• Pooled sinking fund: Applicants may be able to pool together the</li> <li>• contracter avec d'autres registres : un contrat peut avoir lieu entr</li> <li>• fonds liquides restreints : fonds liquides retenus par un tierce adr</li> <li>• autre collatéral : biens tels que des valeurs mobilières, obligations</li> <li>• garantie d'une tierce partie : une organisation financièrement séci</li> <li>• Lettres de crédit, obligations: les lettres de crédit de soutien irrévo</li> <li>• Fonds d'amortissement : des fonds sont mis de côté pendant une</li> <li>• fonds commun d'amortissement : les demandeurs joignent leurs r</li> </ul>	0-3	<p>Preuves documentées et plan détaillé de la capacité à financer les opérations d'enregistrement de base pour une période de trois à cinq ans dans le cas où le système ferait défaut et qu'il serait impossible de procéder à l'enregistrement ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Cette obligation doit être exécutée avant la délégation du registre.</p>	<p><b>3 - dépasse les exigences:</b> instrument financier sécurisé; entente formelle et entièrement financée avec un fournisseur de services de réserve; autres arrangements financiers en place pour financer les opérations pour une durée de cinq ans en cas d'échec quelconque.</p> <p><b>2 - dépasse les exigences:</b> instrument financier sécurisé; entente formelle et entièrement financée avec un fournisseur de services de réserve; autres arrangements financiers en place pour financer des opérations pour une durée de trois ans en cas d'échec quelconque.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b> un financement distinct et 'un instrument est décrit pour financer les opérations continues pour une période de trois ans en cas d'échec quelconque.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>

	#	Questions	Notes	Temps de notation	Critères	Notation
<b>Information du demandeur</b>	1	Nom légal du demandeur, étant l'entité établie qui contractera avec ICANN suite à l'approbation d'ICANN de la présente proposition.	Les réponses aux questions 1 à <del>12</del> 16 sont nécessaires pour fournir une application complète. Les réponses ne sont pas notées.			
		<del>Forme légale du demandeur (société à responsabilité limitée, corporation, corps gouvernemental, OI)</del>				
		<del>Juridiction dans laquelle l'entreprise du demandeur est listée à des fins légales et financières.</del>				
	<del>2</del> 4	Adresse de la principale place d'affaires du demandeur. Cette adresse sera utilisée à des fins contractuelles. Aucune boîte postale n'est permise.				
	<del>3</del> 4	Numéro de téléphone <del>où le demandeur peut être rejoint</del> de la principale place d'affaires du demandeur.				
	<del>4</del> 5	Numéro de télécopie <del>où le demandeur peut être rejoint</del> de la principale place d'affaires du demandeur.				
	<del>5</del> 6	Adresse de courrier électronique <del>où le demandeur peut être rejoint</del> de la principale place d'affaires du demandeur.				
		<del>Si l'adresse de l'endroit où le demandeur fait affaires est différente de sa place d'affaires principale, spécifier les détails relativement à cet endroit afin de pouvoir recevoir des avis.</del>				
		<del>Les détails de correspondance du demandeur incluent un numéro de téléphone, numéro de télécopie et adresse de courrier électronique si différents de ceux de sa principale place d'affaires. Le demandeur doit être en mesure d'accepter des avis.</del>				
	<del>L'adresse où le registre du demandeur sera opéré et géré, si différente de son adresse principale ou de correspondance.</del>					
<b>Coordonnées principales pour cette application</b>	<del>6</del> 11	Nom				
		Titre				
		Adresse				
		Numéro de téléphone				
		Numéro de télécopie				
	Adresse de courrier électronique					
<b>Coordonnées secondaires pour cette application</b>	<del>7</del> 12	Nom				
		Titre				
		Adresse				
		Numéro de téléphone				
		Numéro de télécopie				
	Adresse de courrier électronique					
<b>Preuve de domicile légal</b>	8	<del>(a) Constitution légale du demandeur (partenariat à responsabilité limitée, corporation, institution à but non lucratif.</del>				

	#	Questions	Notes	hamps de notati	Critères	Notation
		(b) Indiquer la loi nationale ou juridictionnelle qui définit le type d'entité identifié à 8(a).				
<b>Gouvernance applicable</b>		<del>Joindre documentation démontrant que l'entité du demandeur est conforme et légalement établie. Pour preuve de domicile, fournir articles d'association ou autres documents équivalents (statut, adhésion, etc) de l'entité. Si le demandeur est un corps gouvernemental ou une organisation, fournir une copie certifiée de l'acte ou de la décision gouvernementale par laquelle le corps gouvernemental ou l'organisation a été établie. Si de tels documents ou certificats ne sont pas disponibles dans la juridiction du demandeur, soumettre un affidavit signé par un notaire public ou un avocat qualifié pour représenter des clients devant des Cours de justice du pays dans lequel l'organisation est établie, affidavit déclarant que l'organisation est établie et bien conforme.</del>				
		(c) Joindre une preuve du domicile du demandeur relativement au type d'entité identifié à la question 8(a) ci-haut, selon les lois applicables et identifiées à la question 8(b).	Les applications ne comprenant pas de preuve valide de domicile légal ne seront pas évaluées.			
<b>Preuve de conformité</b>	9	(a) Identifier les raisons organisationnelles ou d'affaires de l'entité spécifiée à la question 8.				
		(b) Si le demandeur opère dans une industrie réglementée où un document spécifique est requis afin d'opérer sous les lois identifiées (bancaire, assurance, etc), le demandeur doit joindre une copie de son certificat ou permission courante et valide d'opérer le type d'entreprise identifiée ci-haut.  Si la raison d'être commerciale du demandeur ne nécessite pas un tel certificat ou permission, le demandeur doit joindre un certificat de l'organisme d'incorporation confirmant la validité du demandeur (certificat de conformité ou affidavit d'un notaire public). Le demandeur doit clairement expliquer la chaîne d'autorité de la loi identifiée ci-haut à l'organisation alternative fournissant la certification.	Il peut être possible de répondre à cette obligation à l'aide du document soumis comme preuve de domicile légal. Si tel est le cas, le demandeur doit noter le tout dans sa réponse.  Les applications ne comprenant pas de preuve de conformité ne seront pas évaluées.			
<b>Identification de corporation</b>	10 4	Identification de corporation, identification du numéro de taxe, TVA ou l'équivalent. <del>officiers et actionnaires possédant au moins 15% des actions</del>				
<b>Antécédents du demandeur</b>	11 5	(a) Indiquer le nom, les coordonnées et le poste de tous les directeurs.	Des vérifications d'antécédents peuvent être faites relativement aux individus nommés.			
		(b) Indiquer le nom, les coordonnées et le poste de tous les officiers.				

#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
-	(c) Indiquer le nom, les coordonnées et le poste de tous les actionnaires détenant au moins 15% des actions.				
-	<p>(d) Indiquer si le demandeur ou l'un des directeurs, officiers ou actionnaires nommés ci-haut:</p> <p>i. a été reconnu coupable d'un crime relié à des activités financières ou corporatives au cours des 10 dernières années ou a été reconnu coupable par une Cour de justice de fraude ou d'une infraction à un devoir fiduciaire, ou a été le sujet d'une détermination judiciaire qui est similaire ou reliée à ce qui suit:</p> <p>ii. a été discipliné par le gouvernement au cours des dix dernières années pour une conduite impliquant un manque de transparence ou un mauvais usage de fonds appartenant à de tierces parties;</p> <p>iii. est présentement impliqué dans une procédure judiciaire ou réglementaire relativement au type de comportement décrit au point (i) ou (ii); ou</p> <p>iv. est l'objet d'une disqualification imposée par ICANN et toujours en effet à la date de la présente application.</p> <p>Si l'une des circonstances décrites ci-haut a eu lieu, veuillez fournir tous les détails nécessaires.</p>	<p>ICANN peut rejeter une demande pour n'importe quelle des raisons suivantes:</p> <p>Demandeur, officier, directeur, gestionnaire ou toute personne ou entité propriétaire de quinze pourcent ou plus du demandeur:</p> <p>a. a été reconnu coupable au cours des dix dernières années d'un crime relié à des activités financières ou corporatives ou a été reconnu coupable par une Cour de justice de fraude ou d'une infraction à un devoir de fiduciaire, ou a été le sujet d'une détermination judiciaire qu'ICANN juge comme étant équivalente à l'un des points suivants:</p> <p>b. a été discipliné par le gouvernement au cours des dix dernières années pour une conduite impliquant une manque de transparence ou mauvais usage des fonds appartenant à d'autres parties;</p> <p>c. est présentement impliqué dans une procédure judiciaire ou réglementaire relativement au type de comportement décrit au point (a) ou (b); ou</p> <p>d. est l'objet d'une disqualification imposée par ICANN et étant toujours en effet à la date de la présente application.</p>			
-	(e) Indiquer si le demandeur ou si l'un des directeurs, officiers ou actionnaires nommés ci-haut ont pratiqué ou ont été trouvé responsable de cyber squattage ou d'abus relatifs à des domaines.	<p>ICANN peut rejeter une demande pour n'importe quelle des raisons suivantes:</p> <p>Demandeur, officier, directeur, gestionnaire ou toute personne ou entité propriétaire de quinze pourcent ou plus du demandeur responsable de pratiques de mauvaise foi quant à l'enregistrement de noms de domaine telles que: (i) acquisition de noms de domaine dans le but de vendre, louer ou transférer les enregistrements de noms de domaine au propriétaire d'une marque de commerce ou une marque de service ou à un compétiteur pour une considération dépassant les coûts directement reliés au nom de domaine; ou (ii) enregistrer des noms de domaine afin d'empêcher le propriétaire de la marque de commerce de refléter la marque dans un nom de domaine correspondant; ou (iii) enregistrer des noms de domaine dans le but de nuire à un compétiteur; ou (iv) utiliser des noms de domaine afin d'attirer, à des fins de gains commerciaux, des utilisateurs Internet à un site web ou à une autre location en ligne en créant une confusion quant à une marque de commerce ou une marque de service concernant la source ou l'affiliation du site.</p>			

	#	Questions	Notes	Temps de notation	Critères	Notation
	-	<a href="#">(f) Indiquer si un demandeur a été impliqué dans des procédures légales ou administratives à titre de demandeur ou défendeur quant à des allégations de violation de marque de commerce d'un nom de domaine. Veuillez fournir toutes les informations nécessaires.</a>	-			
<b>Frais d'évaluation</b>	<a href="#">12 6</a>	Indiquer les informations confirmant le paiement des frais d'évaluation (numéro de confirmation de transfert bancaire).				
<b>Désignation communautaire</b>		L'application est-elle pour un TLD communautaire?	Si aucune réponse n'est offerte pour cette question, il est alors présumé que l'application est pour un TLD ouvert (tel que défini dans le guide de candidature).			
		En cas de conflit quant à la chaîne, est-ce que le demandeur choisit une évaluation comparative?	Si communautaire, un demandeur a l'option de choisir une évaluation comparative s'il y a conflit quant à la chaîne. Voir module 4 du guide de candidature pour plus d'informations sur les procédures de résolution de conflit.			
		(a) Si communautaire, fournir le nom et décrire clairement la communauté que vous représentez.	Les réponses aux éléments à la question 19 ne sont pas évalués dans l'évaluation initiale. Elles peuvent être évaluées à un autre moment si le demandeur participe à une évaluation comparative.		Les réponses à la question 19 peuvent être notées si utilisées dans une évaluation comparative. Les critères sont la méthodologie de notation pour	
		(b) Décrire comment le demandeur a une relation continue avec la communauté définie et composée d'une population restreinte.				
		(c) Décrire comment la chaîne gTLD est spécifiquement reliée à la communauté (le TLD est l'étiquette de la communauté ou une abréviation de celle-ci).				
		Décrire l'enregistrement communautaire spécifique et les politiques d'usage du TLD. Inclure admissibilité, sélection de chaîne et exigences d'usage; processus de conformité aux politiques.				
		Joindre documentation d'appui pour l'application de la communauté nommée à 19(a).				
<b>Chaîne gTLD</b>	<a href="#">13 20</a>	Fournir la chaîne gTLD <b>étiquette ASCII</b> qui est l'objet de la présente application. Si vous appliquez pour un IDN, veuillez fournir l'étiquette-A <b>(commençant avec "xn--")</b> , l'étiquette "xn"	Les réponses aux questions 13 à 21 ne sont pas notées mais elles sont utilisées pour la base de données et pour des raisons de validation.			
	<a href="#">14 21</a>	Si vous appliquez pour un IDN, veuillez fournir l'étiquette-U. <b>L'étiquette-U est une chaîne IDNA valide de caractères Unicode comprenant au moins un caractère non ASCII.</b>	<a href="#">L'étiquette-U est une chaîne IDNA de caractères Unicode valides, comprenant au moins un caractère non ASCII.</a>			
	<a href="#">15 22</a>	S'il s'agit d'un IDN, veuillez fournir la traduction ou la translittération de la chaîne en anglais soit le sens littéral de la chaîne selon l'opinion du demandeur.				
	<a href="#">16 23</a>	S'il s'agit d'un IDN, veuillez fournir la langue de l'étiquette (en anglais et selon la référence utilisée dans ISO-639-1).				
	<a href="#">17 24</a>	S'il s'agit d'un IDN, veuillez fournir le script de l'étiquette (en anglais et selon la référence utilisée dans ISO-15924).				

#	Questions	Notes	Temps de notation	Critères	Notation
18 25	S'il s'agit d'un IDN, indiquer tous les points code contenus à l'étiquette-A selon la forme Unicode.				
19 26	S'il s'agit d'un IDN, téléchargez les tables IDN pour les registres proposés. Une table IDN doit inclure: 1) la chaîne gTLD pertinente aux tables, 2: le script ou l'élément désignant la langue (tel que décrit dans BCP 47), 3) numéro de la version de la table, 4) date d'entrée en vigueur (jour, mois, année) et 5) nom du contact, adresse de courrier électronique et numéro de téléphone. Il est préférable de procéder à la <a href="#">soumission des tables IDN dans un format standard</a> . <del>soumettre dans un format de base standard</del>				
20 27	S'il s'agit d'un IDN, décrivez les efforts du demandeur pour s'assurer qu'il n'y ait pas de problèmes opérationnels liés à la chaîne. S'il existe de tels problèmes, décrivez les démarches qui seront prises afin de remédier à ces problèmes quant au logiciel et autres applications.				
21 8	FACULTATIF Fournir la représentation de l'étiquette dans l'alphabet phonétique international.	Voir l'alphabet phonétique international à <a href="http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/">http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/</a> . Si une telle information est fournie, elle sera utilisée en tant que guide pour ICANN pour toutes communication reliées à la présente application.			
<b>Désignation communautaire</b>	22	<a href="#">Est-ce que l'application est pour un TLD communautaire?</a>	<a href="#">La présomption est que l'application est pour un TLD ouvert (tel qu'indiqué dans le guide de candidature) si la réponse à cette question demeure incomplète.</a>		
	23	<a href="#">S'il y a conflit quant à la chaîne, est-ce que le demandeur communautaire doit privilégier une évaluation comparative (communauté de priorité) comme méthode pour résoudre le conflit?</a>	<a href="#">Si l'application est celle d'une approche communautaire, le demandeur a le choix de choisir une évaluation comparative (communauté de priorité) relativement au conflit de chaîne ne. Voir le module 4 du guide de candidature pour plus d'informations quant aux procédures de résolution de conflit.</a>		
	24	<a href="#">(a) Fournir le nom et une description complète de la communauté que vous représentez. Les applications de communauté participant à une évaluation comparative (priorité de communauté) seront notées selon la communauté identifiée dans la réponse à cette question.</a>	<a href="#">Les descriptions devraient inclure:</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La façon dont la communauté est généralement définie par les utilisateurs Internet. De telles descriptions peuvent inclure ce qui suit: adhésion, enregistrement, processus d'obtention de licence, opérations dans une industrie particulière, usage d'une langue.</li> <li>• Quand la communauté fut organisée.</li> <li>• Quand la communauté fut établie incluant s'il y a lieu, les dates de l'organisation formelle.</li> <li>• Une estimation de la grosseur de la communauté.</li> </ul>	Les réponses à la question 24 ne sont pas notées lors de l'évaluation initiale. Les réponses peuvent être notées dans une évaluation comparative (communauté de priorité) si applicable. La méthodologie de notation pour une évaluation comparative (communauté de priorité) est décrite au module 4 du guide de candidature.	
		<a href="#">(b) Expliquer la relation du demandeur avec la communauté identifiée à 24(a).</a>			

#	Questions	Notes	Temps de notation	Critères	Notation
	(c) <a href="#">Fournir une description de la raison d'être du TLD.</a>	<p>Les descriptions devraient inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Les inscrits prévus pour le TLD.</a></li> <li>• <a href="#">Les utilisateurs prévus pour le TLD.</a></li> <li>• <a href="#">Les activités faites ou qui seront faites par le demandeur en relation avec l'application.</a></li> </ul> <p>Cette réponse sera jointe à la réponse du demandeur pour la question 26, objectif et mission, avec l'objectif indiqué ici.</p>			
	(d) <a href="#">Expliquer la relation entre la chaîne gTLD et la communauté identifiée à 24(a).</a>				
	(e) <a href="#">Fournir une description complète des politiques d'enregistrement prévues du demandeur afin de soutenir l'objectif du TLD. Les politiques et mécanismes d'exécution doivent constituer un ensemble cohérent.</a>	<p>Les descriptions devraient inclure les politiques proposées quant aux éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Admissibilité: qui est admissible d'enregistrer un nom de second niveau dans le TLD et la façon dont l'admissible sera déterminée.</a></li> <li>• <a href="#">Sélection de nom: quels types de noms de second niveau peuvent être enregistrés dans le TLD.</a></li> <li>• <a href="#">Contenu/usage: quelles restrictions l'opérateur doit-il imposer sur la façon dont un inscrit peut utiliser un nom enregistré.</a></li> <li>• <a href="#">Exécution: quels mécanismes et procédures d'enquête existent afin d'exécuter les politiques indiquées ci-haut et quelles ressources sont affectées à l'exécution des politiques et quels mécanismes d'appel sont offerts aux inscrits.</a></li> </ul>			
		-			
<b>Noms géographiques</b>	25 29 (a) L'application est-elle pour un nom géographique?	<p>Une chaîne gTLD est considérée un nom géographique s'il s'agit: (a) du nom d'un pays ou d'un territoire tel que défini dans le guide de candidature; (b) nom d'un endroit sous-national énuméré dans ISO 3166-2; (c) nom de la capitale d'un pays ou d'un territoire listé dans ISO 3166-1; (d) nom d'une ville dans laquelle le demandeur prévoit utiliser le gTLD pour des objectifs liés au nom de la ville; ou (e) un continent ou une région des Nations Unies. Le demandeur doit identifier si la chaîne est un nom géographique et fournir la documentation requise. Voir les exigences liées au noms géographiques au module 2 du guide de candidature.</p>			
	(b) S'il s'agit d'un nom géographique, joindre la documentation d'appui provenant de tous les gouvernements pertinents ou autorités publiques.	<p>Voir les exigences de documentation au module 2 du guide de candidature.</p>			

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
Questions générales	26 30	Décrire la mission ou le but du gTLD proposé. <del>(Description de l'objectif peut inclure: qui est éligible à enregistrer un nom, politique d'usage acceptable, exigences techniques pour les inscrits).</del>				
	27 31	Fournir le nom et une description complète des services de registre qui seront offerts.	Les services de registre sont définis comme suit: (1) les opérations du registre sont critiques aux tâches suivantes: (i) réception des données provenant des registraires relativement aux noms de domaine et aux noms de serveurs. (ii) fournir aux registraires le statut de l'information reliée aux fichiers de zone pour le TLD (iii) distribution des fichiers de zone TLD; (iv) opération des serveurs des zones de registre; et (v) distribution des coordonnées de contact quant aux enregistrements des serveurs de noms de domaine au TLD tel que requis par l'entente de registre; et (2) autres produits ou services que l'opérateur de registre doit fournir pour établir une politique de consensus; (3) tout autre produit ou service que seul un opérateur de registre peut offrir. Une définition complète des services de registre se retrouve au <a href="http://www.icann.org/en/registries/rsep/rsep.html">http://www.icann.org/en/registries/rsep/rsep.html</a> .		Le demandeur peut seulement offrir les services définis à l'application. Une réponse complète décrit adéquatement les services afin qu'une évaluation des services de registre puisse avoir lieu. Les services de registre ne doivent pas affecter de façon significative la sécurité ou la stabilité du DNS.  Sécurité: aux fins du guide de candidature, un effet sur la sécurité et relié aux services de registre proposé signifie: (1) la divulgation non autorisée, altération, insertion ou destruction du registre des données, ou (2) la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé à des informations ou ressources sur l'Internet par des systèmes opérant selon les normes applicables.  Stabilité: aux fins du guide de candidature, un effet sur la stabilité signifie que le service de registre proposé (1) n'est pas conforme aux standards applicables publiés par un corps de normes reconnu et bien établi et ayant autorité tel que les RFC (meilleures pratiques standards et normes pertinentes) commandité par l'IETF, ou (2) crée une condition qui affecte le temps de réponse, la cohérence des réponses aux serveurs Internet ou	Une évaluation préliminaire sera faite afin de déterminer s'il existe des problèmes de sécurité potentiels avec l'un des services de registre proposés par le demandeur. Si <a href="#">des problématiques sont identifiées</a> , l'application sera référée pour une révision exhaustive. Voir la description du processus de révision des services de registre au module 2 du guide de candidature.
<a href="#">Protection des noms géographiques dans le TLD</a>	28	<a href="#">Décrire les mesures de protection proposées pour les noms géographiques au second niveau et à tous les autres niveaux.</a>	<a href="#">Les demandeurs devraient décrire la façon dont ils vont inclure les avis du GAC dans leur gestion de l'enregistrement des noms de domaine de second niveau. Voir "Principes reliés aux nouveaux gTLD" au <a href="http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc">http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc</a>.</a>  <a href="#">Les demandeurs peuvent se référer à la méthodologie existante et développée pour la réservation et la relâche des noms de pays à .INFO top-level domaine. Voir "info procédures" au <a href="http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc">http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_doc</a>.</a>  <a href="#">Les mesures proposées seront affichées afin de recevoir des commentaires du public.</a>			

	#	Questions	Notes	Délais de notation	Critères	Notation
<b>Démonstration de la capacité technique et opérationnelle</b>	<b>29 32</b>	Sommaire technique du registre proposé: fournir un sommaire technique du registre proposé comprenant les détails suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>le type de registre qui sera opéré; <del>et</del></li> <li>les interfaces qui seront fournies pour l'enregistrement. Le plan technique doit posséder les ressources adéquates ainsi qu'une allocation des coûts et une expertise appropriée. Le demandeur fournira une description des ressources financières à la prochaine section et ces ressources doivent être adéquatement reliées aux exigences techniques. Ce sommaire ne doit pas offrir <del>besoin</del> les réponses aux questions indiquées ci-dessous.</li> </ul>		0-2	Une réponse complète indique: <ol style="list-style-type: none"> <li>une compréhension des <u>aspects techniques aspect technique</u> des exigences des registre techniques.</li> <li><del>un plan technique étendu/échelle</del> <u>un niveau de résilience adéquat pour les opérations techniques du registre;</u></li> <li><u>une uniformité avec les solutions opérationnelles et techniques présentement utilisées;</u></li> <li>une uniformité avec le modèle d'affaires et la dimension prévue du registre; et</li> <li><del>un plan technique qui est</del> des ressources adéquates relativement aux coûts planifiés dans le plan d'affaires.</li> </ol>	<b>2 - dépasse les exigences:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>plans <u>techniques</u> très détaillés; <del>autour de ces critères d'opérations de registre</del></li> <li>haut niveau de résilience;</li> <li>interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et</li> <li><u>technique prouve que les ressources techniques expertise</u> sont déjà disponibles.</li> </ol> <b>1 - rencontre les exigences:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</li> <li><u>plans techniques appropriés au modèle d'affaires; démontre une compréhension des impacts de cette exigence</u></li> <li>démontre que les <u>ressources techniques expertise</u> nécessaires sont déjà disponibles.</li> </ol> <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>2</del> .
	<b>30 33</b>	Architecture du réseau: fournir <del>plan-présent</del> les détails du système et de l'architecture du réseau qui supportera les opérations du registre. Les réponses devraient inclure les informations suivantes. <ul style="list-style-type: none"> <li>architecture et diagrammes du réseau;</li> <li>détails des plateformes des logiciels et des équipements;</li> <li>provision pour la bande passante du réseau;</li> <li>connectivité IPv6;</li> <li>pare-feu;</li> <li>l'emplacement physique des systèmes, centres d'opérations et autres infrastructures;</li> <li>une description des systèmes de sauvegarde (avec une source d'énergie de plusieurs jours; et</li> <li>protections physiques et sécuritaires contre les intrusions ainsi qu'une description de sites alternatifs et éloignés pour des raisons de sécurité.</li> </ul>		0-2	Une réponse complète indique: <ol style="list-style-type: none"> <li>une architecture détaillée du réseau;</li> <li>les infrastructures de sécurité physiques et logiques utilisées;</li> <li>les solutions utilisées pour surveiller les opérations du registre;</li> <li><del>2</del> un plan technique qui répond au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; et</li> <li><del>3</del> un plan technique qui possède les ressources adéquates quant aux coûts planifiés dans le modèle d'affaires.</li> </ol>	<b>2 - dépasse les exigences:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li><u>preuve d'une architecture détaillée du réseau;</u></li> <li><u>preuve d'un haut niveau de résilience, infrastructure robuste et sécuritaire, surveillance des métriques de performance du réseau et provisions de la bande passante du réseau; autour des critères d'opération du registre</u></li> <li><u>architecture du réseau</u> indique une interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et</li> <li>les <u>ressources</u> techniques sont déjà disponibles.</li> </ol> <b>1 - rencontre les exigences:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li><u>les plans d'architecture du réseau présentent tous les éléments nécessaires; niveau adéquat de détails démontrant la capacité et la compréhension requises pour satisfaire cet élément</u></li> <li><u>les descriptions indiquent une architecture adéquate du réseau, offrant un niveau de sécurité au réseau; démontre une compréhension des impacts de cette exigence</u></li> <li><u>la bande passante et le SLA sont proportionnels au modèle d'affaires;</u> et</li> <li>toutes les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> requises sont disponibles.</li> </ol> <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences our une note de 1 <del>2</del> .

#	Questions	Notes	hamps de notati	Critères	Notation
31 4	<p>Capacités de la base de données: fournir des détails quant aux capacités de la base de données:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• logiciel de base de données;</li> <li>• grosseur;</li> <li>• débit;</li> <li>• extensibilité et procédures de création, d'édition et d'effacement;</li> <li>• avis de changements;</li> <li>• procédures de transfert du registraire;</li> <li>• implantation d'une période de grâce; et</li> <li>• capacité de rapports.</li> </ul>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) compréhension des <u>capacités de la base de données afin de rencontrer les exigences techniques du registre</u>; <del>cet aspect des exigences techniques du registre</del></p> <p>(2) les capacités de la base de données sont conformes au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre;</p> <p>(3) un plan technique qui possède les ressources nécessaires ; et</p> <p>(4) <u>une base de données surveillant la résolution rapide des problèmes</u>.</p>	<p>2 - <del>dépasse les exigences:</del></p> <p>(1) <u>description détaillée des capacités de la base de données;</u> <del>(2) preuve des capacités de la base de données comprenant l'extensibilité et l'infrastructure de la base de données, les procédures opérationnelles sont régulièrement révisées et suivent les pratiques reconnues et utilisées; planifie selon les critères opérationnels du registre</del></p> <p>(2) <u>plan offre niveau de résilience</u> (3) une interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles.</p> <p>1 - <del>rencontre les exigences:</del></p> <p>(1) <u>les plans pour les capacités de la base de données décrivent tous les éléments nécessaires; niveau de détail adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension requises pour satisfaire cet élément</u> <del>(3) 2 les descriptions démontrent des capacités de base de données adéquates, extensibilité et opérations de base de données avec gouvernance opérationnelle limitée; démontre une compréhension des impacts de cette exigence; et</del></p> <p>(4) <del>3</del> les capacités de la base de données sont proportionnelles au mo</p> <p>4) toutes les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> requises sont disponible</p> <p>0 - <del>ne répond pas aux exigences:</del></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2</del>.</p>
32 5	<p>Diversité géographique: fournir une description des plans pour une diversité géographique des noms de serveurs et des centres d'opération. Ceci peut inclure que les plans de registre utilisent Anycast ou d'autres mesures de géo-diversité.</p>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une diversité géographique des hôtes et centres d'opérations;</p> <p>(2) <u>les mesures de géo-diversité proposées sont un plan technique-étendue/échelle</u> conformes au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; et</p> <p>(3) un plan technique qui est adéquatement financé dans le plan d'affaires du registre.</p>	<p>2 - <del>dépasse les exigences:</del></p> <p>(1) <u>une stratégie de geo-diversité très détaillée incluant des chiffres spécifiques et les emplacements des serveurs de noms dans le monde entier;</u> <del>(2) plan détaillé des critères d'opération de registre un haut niveau de sécurité et une bande passante importante;</del></p> <p>(3) <u>preuve de mesures bien développées quant à la géo-diversité des opérations, des emplacements et des fonctions;</u></p> <p>(4) interaction des exigences d'affaires et techniques; <del>et</del></p> <p>(5) <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> déjà disponibles.</p> <p>1 - <del>rencontre les exigences:</del></p> <p>(1) <u>les plans de géo-diversité incluent tous les éléments nécessaires;</u> <del>(2) les plans offrent une géo-diversité appropriée des serveurs de noms et d'opérations; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension requises pour satisfaire cet élément;</del></p> <p>(3) <u>les plans de géo-diversité sont proportionnels au modèle d'affaires;</u> et</p> <p>(4) démontre que les ressources <u>expertise</u> requises sont disponibles.</p> <p>0 - <del>ne répond pas aux exigences:</del></p> <p>ne rencontre pas les exigences pour une note de 1 <del>ou 2</del>.</p>

#	Questions	Notes	temps de notation	Critères	Notation
33 6	<p>Conformité avec le protocole DNS: décrire la configuration et l'opération des hôtes et la conformité avec les RFC. Tous les hôtes utilisés pour les nouveaux gTLD doivent opérer selon les spécifications du protocole DNS définies aux Requêtes des commanditaires de l'IETF (RFC): 1034, 1035, 1101, 1996, 2181, 2182, 2308, 3596, 3597 et 3671.</p> <p><u>Décrire les services qui seront fournis, les ressources utilisées pour implanter les services et démontrer comment le système fonctionnera. Quelques informations suggérées:</u></p> <p><u>Services. Tarifs devant être supportés lors de l'opération initiale, capacité de réserve du système, méthode de mise à jour des hôtes, méthode de mise à jour des noms de serveurs et performance. Comment seront-elles intégrées en tant que fonction de croissance dans le TLD?</u></p> <p><u>Ressources. équipements et logiciels pour serveurs.</u></p> <p><u>Descriptions pour évaluer la conformité avec les RFC. Sont-elles dédiées ou partagées avec d'autres fonctions (capacité/performance)? La bande du réseau avec les plans pour les serveurs.</u></p> <p><u>Des exemples de preuves comprennent des configurations de serveurs.</u></p>		0-2	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une description adéquate des configurations des noms de serveurs et conformité aux RFC reliées au bon protocole DNS;</p> <p>(2) un plan technique conforme au modèle d'affaires du registre et à la dimension prévue du registre; et</p> <p>(3) un plan technique qui possède les ressources adéquates et inclus dans le plan d'affaires.</p>	<p>2 - <del>dépasse</del> les exigences:</p> <p>(1) plans très détaillés pour <u>assurer une conformité avec les protocoles DNS</u>; <del>planifie selon les critères opérationnels du registre</del></p> <p>(2) haut niveau de résilience; <del>interaction complète-</del></p> <p>(3) <u>interaction complète</u> entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles.</p> <p>1 - <del>rencontre</del> les exigences:</p> <p>(1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</p> <p>(2) <u>plans sont suffisants pour être conformes aux protocoles DNS</u>;</p> <p>(3) <del>2 les plans sont proportionnels au modèle d'affaires</del>; et <del>démontrer une compréhension des impacts de cette exigence-</del> 4) démontre que les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> nécessaires au plan sont déjà disponibles.</p> <p>0 - <del>ne répond pas aux exigences</del>:</p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2</del>.</p>
34 7	<p>Performance SRS: décrire le plan d'opération d'un système d'enregistrement partagé, fiable et robuste. <u>SRS est une fonction de registre importante pour permettre à plusieurs registraires de fournir des services d'enregistrement de noms de domaine dans le TLD.</u> Veuillez vous référer aux exigences des <u>sections 1 à 3</u> de la spécification de performance, continuité et interopérabilité jointe à l'entente de base (<u>spécification 6</u>).</p>		0-1	<p>Une réponse complète indique:</p> <p>(1) <u>un plan robuste pour opérer un SRS fiable</u>; <del>compréhension totale de ces exigences techniques du registre</del></p> <p>(2) une <u>performance qui est</u> conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; <del>plan technique étendue/échelle</del></p> <p>(3) un plan technique possédant les ressources nécessaires telles que prévues au plan d'affaires du registre; <u>et</u></p> <p><u>(4) preuve de conformité avec la spécification 6 de l'entente de base.</u></p>	<p>2 - <del>dépasse</del> les exigences:</p> <p>(1) <u>plans détaillés pour opérer un SRS robuste et fiable</u>; <del>niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension requises pour satisfaire cet élément</del></p> <p>(2) <u>les plans SRS sont suffisants pour être conformes avec les spécifications de performance, continuité et interopérabilité du registre</u>;</p> <p>(3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) preuve que les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles.</p> <p>1 - <del>rencontre</del> les exigences:</p> <p>(1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</p> <p>(2) plans techniques proportionnels au modèle d'affaires;</p> <p>(3) démontre que les ressources techniques nécessaires au plan sont déjà disponibles.</p> <p>0 - <del>ne répond pas aux exigences</del>:</p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.</p>

#	Questions	Notes	Amplitude de notation	Critères	Notation
35 8	EPP: fournir une description détaillée de l'interface aux registraires ainsi qu'une confirmation de conformité avec le protocole de provisions extensibles au RFC 4930-4934. Fournir les schémas et modèles EPP qui seront utilisés.		0-1	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires dans plan d'affaires.	1 - rencontre les exigences: (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) modèles et schémas EPP conformes avec les RFC et fournissant toutes les fonctionnalités pour l'interface du registraire; plans détaillés pour (3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; (4) démontre que les ressources techniques expertise nécessaires sont déjà disponibles. 0 - ne répond pas aux exigences: Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.
36 9	Politique de sécurité: fournir les grandes lignes des procédures et de la politique de sécurité pour le registre dont: • 4) contrôle de l'accès aux systèmes et au réseau, s'assurer que les systèmes sont maintenus de façon sécuritaire en plus des détails reliés à la façon dont les systèmes seront surveillés, connectés et sauvegardés. • 2) approvisionnement initial ou autres mesures qui minimisent les risques d'attaques; • 3) les processus, plans et politiques de réponse en cas d'incidents reliés au réseau ou à l'ordinateur; • 4) plans pour minimiser les risques d'accès non autorisés au système; et comment le registre propose de minimiser les refus d'attaques de services; • 5) mécanismes de détection d'intrusion; • 6) analyse des menaces et les défenses qui seront utilisées contre ces menaces; • 7) détails quant aux capacités de vérification des accès au réseau ; • 8) rapport d'évaluation indépendant démontrant les niveaux de sécurité; • toute augmentation des niveaux de sécurité proportionnelle à la nature de la chaîne gTLD.		0-2	Une réponse complète indique: (1) une description détaillée des solutions et processus utilisés pour gérer la sécurité logique à l'intérieur des systèmes et infrastructures, surveillance et détections des menaces et vulnérabilités du système ainsi que les démarches à faire pour résoudre ces problèmes; (2) les capacités de sécurité sont conformes au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; (3) un plan technique possédant les ressources financières adéquates; (4) mesures de sécurité conformes le aux engagements faits aux inscrits quant aux niveaux de sécurité; et (5) mesures de sécurité conformes à la chaîne gTLD (par exemple, des TLD d'industrie ou financiers peuvent exiger un plus haut niveau de sécurité. ICANN travaillera de concert avec les services financiers de la communauté pour définir des normes à cet égard).	2 - dépasse les exigences: (1) preuve détaillée des capacités de sécurité avec différents niveaux de sécurité, surveillance périodique et robuste et exécution continue; planifie selon les critères opérationnels du registre (2) les plans offrent un haut niveau de résilience et (2) 3 rapport indépendant de l'évaluation disponible; (3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires en plus des conditions de sécurité spéciales et nécessaires en raison de la nature de la chaîne; et interaction complète et uniformité des exigences techniques et d'affaires (4) la preuve que les ressources techniques technique sont déjà disponibles. 1 - rencontre les exigences: (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) preuve de capacités de sécurité adéquates, exécution du contrôle d'accès, analyse des menaces, réponse et vérification, plans techniques proportionnels au modèle d'affaires; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension requises pour satisfaire cet élément. (3) 2 capacités de sécurité proportionnelles au modèle d'affaires et au (4) démontre que les ressources techniques expertise requises sont de 0 - ne répond pas aux exigences Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 ou 2.

#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
37 40	Portée IPv6: le registre supporte l'accès aux serveurs DNS sur un réseau IPv6. IANA a présentement une série d'exigences techniques pour un service de nom IPv4. Ceci comprend deux hôtes séparés par la géographie et par la topologie des réseaux qui desservent un ensemble de données et que l'on peut rejoindre à partir de multiples emplacements à travers le monde. Décrire comment le registre répondra à ce critère pour le IPv6, exigeant un transport IPv6 à leur réseau.		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel que prévu dans les coûts du plan d'affaires du registre; et (4) identification des noms de serveurs IPv-6 qui répondent aux exigences.	2 - dépasse les exigences: (1) <u>preuve d'une architecture de réseau détaillée avec plan d'implantation, portée IPv6 permettant le transport IPv6 dans le réseau conformément aux spécifications IPv4 IANA avec au moins deux hôtes différents;</u> (2) <u>haut niveau de résilience: réponse inclut un plan détaillé selon les critères opérationnels du registre</u> (3) <u>plan offre</u> interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles. <del>(5) réponse démontre une expérience et une connaissance des exigences IPv6 et un plan détaillé d'implantation</del> 1 -rencontre les exigences: (1) <u>niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise: niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension requises pour satisfaire cet élément</u> (3) <u>2 démontre une compréhension des impacts de cette exigence- preuve de l'implantation adéquate d'un plan de portée IPv6 dont l'identification d'hôtes IPv6 pouvant être rejoints;</u> (3) <u>les plans IPv6 sont proportionnels au modèle d'affaires;</u> et (4) les <u>ressources</u> nécessaires <u>expertise</u> sont déjà disponibles. <del>répond</del> 0 - ne répond pas aux exigences: ne répond pas aux exigences de la note 1 <del>ou 2</del> .
38 41	Whois: décrire comment le demandeur satisfera les spécifications d'ICANN (Registre de données publiques disponibles (Whois)) pour les données, l'accès en bloc tel que défini dans l'entente de base: "Spécification pour les services d'enregistrement de publications de données (spécification 4). Décrire comment ce service du demandeur répond au RFC 3912.		0-1	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel que prévu dans les coûts du plan d'affaires du registre.	1 -rencontre les exigences: (1) niveau de détails adéquat afin de démontrer les capacités et la compréhension nécessaires pour satisfaire cet élément; (2) services Whois conformes avec les RFC et fournit toutes les fonctionnalités nécessaires à l'interface de l'utilisateur; (3) <del>2</del> les capacités Whois sont proportionnelles <del>démontre une compréhension de</del> au modèle d'affaires; et <del>impacts et exigences-</del> (4) <del>3</del> les ressources techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles. 0 - ne répond pas aux exigences: Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.

#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
39 42	Le cycle de vie d'un enregistrement: fournir une description détaillée du cycle de vie de l'enregistrement des noms de domaine dans le gTLD proposé. La description doit expliquer les différents stades d'enregistrement en plus des critères et procédures. Il doit décrire le cycle de vie habituel de l'enregistrement tel -en attente- barré - expiré - transféré. Des périodes de grâce, de renouvellement ou de transfert doivent également être expliquées.		0-1	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des états et <a href="#">cycles de vie d'un enregistrement</a> ; et <del>cet aspect des exigences techniques du registre</del> (2) respect des engagements faits à l'égard des inscrits et adaptés au plan d'affaires du gTLD proposé.	1 -rencontre les exigences: (1) <a href="#">preuve détaillée d'un cycle de vie d'enregistrement avec définitions des divers états d'enregistrement et de la transition entre ces états; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension requises pour satisfaire à cet élément</a> (2) <a href="#">cohérence des cycles de vie avec les engagements faits aux inscrits en plus des plans techniques et d'affaires; démontre une compréhension des impacts de cette exigence</a> (3) démontre que les <a href="#">ressources</a> techniques <del>expertise</del> nécessaires au plan sont déjà disponibles. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1.
40 43	Mesures contre les abus: les demandeurs devraient indiquer de quelle façon leur proposition créera des politiques et des pratiques minimisant les enregistrements abusifs et autres activités qui affectent les droits des autres. Décrire comment la proposition procédera à l'implantation de protections afin de ne pas permettre des enregistrements non qualifiés et de réduire les opportunités pour des comportements de pêche par exemple. La réponse peut également inclure des mesures supplémentaires telles que des politiques, procédures d'authentification pré-vérification des inscrits etc...	<a href="#">Note: même si on ne retrouve pas les changements de la version 2 du guide de candidature ici, les exigences du demandeur quant aux politiques d'abus doivent évoluer grâce aux discussions de la communauté et quant à la façon d'adresser les questions d'approche globale pour ce qui est des comportements malicieux et des protections de marques de commerce. Voir <a href="https://st.icann.org/new-gtld-overarching-issues/index.cgi">https://st.icann.org/new-gtld-overarching-issues/index.cgi</a>. ICANN encourage les suggestions à cet égard.</a>	0-2	Une réponse complète indique: (1) prévenir des enregistrements abusifs; et (2) identifier et répondre à l'usage abusif de noms enregistrés sur une base continue.	2 - dépasse les exigences: (1) <a href="#">preuve détaillée de mécanismes de protection (RPM) spécifiés dans l'entente de registre; protection des mécanismes de droits</a> (2) les mécanismes fournissent des protections de pré-enregistrement et post-enregistrement (au-delà du UDRP); et (3) mécanismes s'adressant aux opérations continues et de démarrage; 1 -rencontre les exigences: (1) l'opérateur de registre décrit les mécanismes et s'engage à offrir des mécanismes de protection des droits; (2) ces mécanismes offrent des protections lors du démarrage du registre. <b>0 - ne répond pas aux exigences:</b> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2</del> .

#	Questions	Notes	Points de notation	Critères	Notation
41 44	Sauvegarde des données: fournir les détails de la fréquence et des procédures de sauvegarde des données, les systèmes et équipements utilisés pour la sauvegarde, le format des données, <del>fiducie ou autre</del> les caractéristiques du système de sauvegarde des données et les procédures de récupération des données.		0-2	Une réponse complète indique: (1) un processus de sauvegarde, de récupération et de fréquence détaillé; (2) un <del>processus de sauvegarde et de récupération plan technique-étendue/échelle</del> conforme au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel que prévu dans les coûts du plan d'affaires.	2 - <del>dépasse les exigences:</del> (1) <del>preuve détaillée des procédures et politiques de sauvegarde avec surveillance continue, exécution continue de la sécurité de sauvegarde, révisions régulières et vérification et analyse de récupération; plans détaillés selon les critères opérationnels du registre. Les plans fournissent-</del> (2) haut niveau de résilience; (3) interaction complète entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) preuve que les <del>ressources</del> techniques <del>expertise</del> sont déjà disponibles. 1 - <del>rencontre les exigences:</del> (1) <del>procédures de sauvegarde adéquates, démarches de récupération et capacités de récupérations disponibles; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension; requises pour satisfaire à cet élément-</del> (2) <del>pratiques habituelles et minimales à suivre;</del> (3) les procédures de sauvegarde sont proportionnelles au modèle d'affaires; et <del>démontre une compréhension des impacts de cette exigence</del> (4) toutes les <del>ressources</del> nécessaires <del>expertise</del> sont disponibles. 0 - <del>ne répond pas aux exigences:</del> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2.</del>
42 45	Fiducie: décrire comment le demandeur devra se conformer aux procédures de fiducie documentées dans les spécifications liées à la fiducie du registre (jointe en tant que partie de l'entente de base), en plus des plans pour les sauvegardes quotidiennes et l'archivage des informations du registre. <del>Note: pour une mesure de protection additionnelle de l'inscrit, une approche avec laquelle un demandeur pourrait obtenir une note plus élevée à l'aide d'une fiducie pour des données d'enregistrement épaisses est- présentement considérée. ICANN invite le public à faire des commentaires quant à cette approche et plus particulièrement des suggestions pour s'assurer que le demandeur fait l'implantation de cet engagement soit une avec une clause dans l'entente d'enregistrement ou un autre élément quelconque.</del>	<del>Pour une mesure de protection supplémentaire pour l'inscrit, ICANN considère présentement une approche par laquelle un demandeur proposant une fiducie pour des données d'enregistrement épaisses, obtiendrait une note plus élevée (veuillez noter que ceci ne requiert pas que le demandeur affiche toutes les données en fiducie dans ses dossiers WHOIS). ICANN invite le public à faire des commentaires quant à cette approche et plus particulièrement des suggestions pour s'assurer que le demandeur fait l'implantation de cet engagement soit une avec une clause dans l'entente d'enregistrement ou un autre élément quelconque.</del>	0-2	Une réponse complète indique: (1) conformité avec <del>fiducie pour données de registre</del> la spécification <del>2 du plan de l'entente de base;</del> (2) un plan raisonnable pour exécuter les opérations de sauvegarde quotidiennes et l'archivage des informations de registre; et (3) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (4) un plan fiduciaire conforme au modèle d'affaires et à la dimension prévue du registre.	2 - <del>dépasse les exigences:</del> (1) <del>preuve détaillée des procédures de fiducie des données avec surveillance continue, archivage et révisions périodiques pour des opérations de registre continue;</del> (2) <del>preuve de conformité à la spécification 2 de l'entente de base; planifie selon les critères opérationnels du registre. Les plans fournissent-</del> (3) <del>2 interaction entre les exigences techniques et d'affaires; un haut-niveau de résilience et (3) interaction complète et uniformité des-exigences techniques et d'affaires;</del> (4) preuve que les <del>ressources</del> techniques <del>expertise</del> sont déjà disponibles. 1 - <del>rencontre les exigences:</del> (1) <del>niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</del> (2) <del>plans suffisant pour les fiducies de données afin d'être conformes à la spécification de la fiducie de données; et</del> (3) <del>les capacités de fiducie sont proportionnelles au modèle d'affaires démontre une compréhension des impacts de cette exigence</del> (4) <del>3</del> démontre que les <del>ressources</del> techniques <del>expertise</del> nécessaires au 0 - <del>ne répond pas aux exigences:</del> Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2.</del>

#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
43 46	Continuité du registre: décrire comment le demandeur se conformera aux obligations de continuité du registre telles que décrites à la spécification de performance, continuité et interopérabilité de l'entente de base À titre de référence, les demandeurs devraient réviser le plan de continuité d'ICANN pour le registre gTLD au <a href="http://www.icann.org/registries/failover/icann-registry-failover-plan-15jul08.pdf">http://www.icann.org/registries/failover/icann-registry-failover-plan-15jul08.pdf</a> ainsi que les recommandations d'ICANN pour les pratiques de registre au <a href="http://www.icann.org/en/registries/continuity/draft-plan-best-practices-20oct07.pdf">http://www.icann.org/en/registries/continuity/draft-plan-best-practices-20oct07.pdf</a> .		0-2	Une réponse complète indique: (1) une description détaillée des plans répondant aux obligations de continuité du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et <del>3) les meilleures pratiques sont l'application des meilleures pratiques des aspects des opérations de registre décrites ailleurs dans des réponses à ces questions</del> (3) <del>4</del> un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.	2 - dépasse les exigences: (1) systèmes détaillés pour <u>maintenir une continuité du registre; planifie selon les critères opérationnels du registre. Les plans fournissent</u> (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) preuve que les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles. 1 - rencontre les exigences: (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; (2) <u>les plans de continuité sont suffisants pour être conformes aux exigences; satisfaire élément</u> (3) <u>les plans de continuité sont proportionnels au modèle d'affaires; démontrer une compréhension des impacts de cette exigence;</u> (4) démontre que les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles. 0 - ne répond pas aux exigences: Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou</del> 2.
44 47	Transition du registre: fournir un plan qui pourrait être suivi s'il devenait nécessaire de faire la transition le gTLD proposé à un nouvel opérateur, ainsi qu'un processus de transition. <del>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</del>		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.	2 - dépasse les exigences: (1) <u>preuve d'un plan de transition détaillé incluant le temps requis pour les transitions, analyse de faisabilité durant la transition, surveillance dans les phases pré et post délégation; planifie selon les critères opérationnels du registre. Les plans fournissent</u> (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et <u>l'expertise technique est déjà disponible</u> (4) <u>une fournisseur de transition est déjà disponible.</u> 1 - rencontre les exigences: (1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise; <del>1.</del> (2) <u>preuve d'un plan de transition adéquat avec surveillance durant la transition de registre; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhension requises pour satisfaire à cet élément</u> (3) <u>plan de transition proportionnel au modèle d'affaires; et (2) démontre une compréhension des impacts de cette exigence et démontre l'expertise nécessaire pour exécuter ces plans est disponible</u> (4) <u>les ressources pour la transition de registre sont disponibles.</u> 0 - ne répond pas aux exigences: Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou</del> 2.

#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
45 48	Vérification du plan de changement: fournir un description du plan de changement qui inclut une vérification annuelle et obligatoire du plan. Les exemples peuvent inclure une description des plans pour tester le plan de changement des centres de données ou d'opérations à des sites alternatifs, d'installations chaudes ou froides, une vérification du système fiduciaire avec d'autres registres gTLD et ICANN.		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.	2 - dépasse les exigences: (1) <a href="#">preuve détaillée d'un plan pour tester les plans de changement incluant des tests périodiques, surveillance robuste, révision et analyse; planifié selon les critères opérationnels du registre. Les plans fournissent</a> (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (4) <del>3 l'expertise technique est déjà disponible</del> <a href="#">les ressources techniques pour les tests de changement sont disponibles.</a> 1 - rencontre les exigences: (1) <a href="#">niveau de détail adéquat indiquant la capacité de satisfaire cet élément;</a> (2) <a href="#">preuve d'un plan de test de changement adéquat avec analyse et révision des résultats; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhensions requises pour satisfaire à cet élément- et démontre une compréhension des impacts des exigences-</a> (3) <a href="#">le plan de changement est proportionnel au modèle d'affaires;</a> et (4) indique que les <a href="#">ressources</a> techniques <a href="#">expertise</a> sont disponibles. 0 - ne répond pas aux exigences: Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2</del> .
46 49	Processus de surveillance: fournir une description des arrangements (actuels) ou proposés pour surveiller les systèmes de registre critiques (incluant SRS, systèmes de bases de données, serveurs DNS, données publiques disponibles (Whois), politique de connectivité du réseau, routeurs et pare-feu). La description devrait expliquer la façon dont les systèmes sont surveillés et les mécanismes qui seront utilisés lors d'une escalade des fautes et devrait aussi fournir les détails relatifs aux arrangements de soutien pour ces systèmes de registre.		0-2	Une réponse complète indique: (1) une compréhension des exigences techniques du registre; (2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et (3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires. (4) conformité des engagements faits aux inscrits relativement à l'entretien du système.	2 - dépasse les exigences: (1) <a href="#">preuve d'un système de surveillance et de tolérances des fautes avec un tableau de board (métriques) de surveillance régulièrement vérifié; planifié selon les critères opérationnels du registre. Les plans fournissent</a> (2) haut niveau de résilience; (3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et (3 4) <del>l'expertise technique est déjà disponible</del> <a href="#">les ressources techniques de surveillance sont déjà disponibles.</a> 1 - rencontre les exigences: (1) <a href="#">niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</a> (2) <a href="#">preuve d'un système de surveillance et de tolérance adéquat avec des vérifications périodiques; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhensions requises pour satisfaire à cet élément</a> (3) <a href="#">les plans sont proportionnels au modèle d'affaires; et démontre une compréhension des impacts des exigences-</a> (4) démontre que les <a href="#">ressources</a> techniques <a href="#">techniques</a> nécessaires au plan sont déjà disponibles. 0 - ne répond pas aux exigences: Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2</del> .

#	Questions	Notes	Amplitude de notation	Critères	Notation
47 50	<p><b>FACULTATIF</b></p> <p>DNSSEC: si le gTLD proposé prévoit offrir le DNSSEC comme service de registre lors du lancement, décrire les politiques et procédures qui seront suivies par le registre comme par exemple, de quelle façon sera échangé et entreposé du matériel important. Décrire comment l'implantation du DNSSEC sera conforme aux RFC 4033, 4034, 4035 et 5155.</p>	<p><u>DNSSEC est un service optionnel. L'absence de plans ne réduira pas la note du demandeur. Toutefois, ICANN s'attend à ce que l'implantation d'un service DNSSEC devienne une exigence au cours des cinq prochaines années pour tous les gTLD.</u></p>	0-2	<p>Le <u>DNSSEC est un service caractéristique</u> optionnel. Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une compréhension des exigences techniques du registre;</p> <p>(2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et</p> <p>(3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires.</p>	<p>2 - <u>dépasse les exigences:</u></p> <p>(1) <u>preuve de politiques et de procédures détaillées de DNSSEC et conformes aux RFC, gestion de codage sécurisé (échange et entreposage) ; implantation d'un plan qui fournit un haut niveau de résilience-</u></p> <p>(2) procédure de gestion des inscrits pour le TLD proposé;</p> <p>(3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) preuve que les <u>ressources</u> techniques <u>expertise qui est</u> sont déjà disponibles - le demandeur doit également réussir la vérification pré-délégation pour le DNSSEC.</p> <p>1 - <u>rencontre les exigences:</u></p> <p>(1) <u>niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</u></p> <p>(2) <u>preuve d'un plan adéquat pour l'implantation du DNSSEC offrant un haut niveau de résilience; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhensions requises pour satisfaire à cet élément et (2) démontre une compréhension des impacts des exigences-</u> (3) <u>plan technique proportionnel au modèle d'affaires;</u> et</p> <p>(4) démontre que les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> nécessaires au</p> <p>0 - <u>ne répond pas aux exigences:</u></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou</del> 2.</p>
48 51	<p><b>FACULTATIF</b></p> <p>IDN: indiquer si le registre supportera l'enregistrement d'étiquettes IDN dans le gTLD et si oui, de quelle façon. Par exemple, expliquer quels caractères seront supportés ainsi que la table IDN associée avec les versions identifiées ainsi que la politique d'enregistrement correspondante. Ceci comprend <u>aussi</u> les interfaces publiques des bases de données telles que Whois et EPP. <u>Décrire de quelle façon l'implantation d'IDN sera conforme aux RFC 3454, 3490, 3491 et 3743.</u></p>	<p><u>Les IDN sont un service optionnel. L'absence de plan pour les IDN ne réduira pas la note d'un demandeur.</u></p>	0-2	<p>IDN est une composante <u>caractéristique</u> facultative. Une réponse complète indique:</p> <p>(1) une compréhension des exigences techniques du registre;</p> <p>(2) un plan technique conforme au plan d'affaires et à la dimension prévue du registre; et</p> <p>(3) un plan technique possédant les ressources nécessaires tel qu'indiqué au plan d'affaires; et</p> <p>(4) les problèmes reliés aux scripts sont réglés et les tables IDN <u>langage-différent</u> sont affichées.</p>	<p>2 - <u>dépasse les exigences:</u></p> <p>(1) <u>preuve d'un plan détaillé pour les procédures des IDN incluant les tables IDN, conformité avec les directives IDNA/IDN et RFC, surveillance périodique des opérations IDN;</u></p> <p>(2) <u>habiletés à résoudre des problèmes IDN connus ou des attaques IDN; plans d'implantation des critères opérationnels du registre pour les IDN et offrant un haut niveau de résilience</u></p> <p>(3) interaction entre les exigences techniques et d'affaires; et</p> <p>(4) preuve que les <u>ressources</u> techniques <u>expertise</u> sont déjà disponibles. (4) <u>tables sont complètes et (5) démontre une expérience avec les directives tables IDN et IDNA.</u></p> <p>1 - <u>rencontre les exigences:</u></p> <p>(1) <u>niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</u></p> <p>(2) <u>capacité d'implanter adéquatement les plans pour des IDN selon les directives IDNA/IDN; niveau de détails adéquat pour démontrer la capacité et la compréhensions requises pour satisfaire à cet élément-</u></p> <p>(3) <u>plans techniques proportionnels au modèle d'affaires; démontre t</u></p> <p>(4) <u>démontre que les ressources techniques nécessaires au plan son</u></p> <p>0 - <u>ne répond pas aux exigences:</u></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou</del> 2.</p>

	#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
Démonstration de la capacité financière	49 52	Les états financiers: fournir des états financiers vérifiés pour la plus récente année fiscale complétée et les états financiers non vérifiés pour la plus récente période provisoire du demandeur. Pour les demandeurs nouvellement formés, fournir les plus récents états financiers disponibles. (Les réponses à ces questions sont confidentielles.)		0-2	La vérification des états financiers est faite conformément au IFRS (International Financial Reporting Standards) adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) ou le U.S. GAAP (Generally Accepted Accounting Principles). Ceci inclut les états des revenus reflétant la position financière du demandeur ainsi que les résultats des opérations. Si le demandeur est une entité nouvellement formée afin de pouvoir appliquer pour un gTLD et ne possède donc pas un historique d'opérations, le demandeur doit alors soumettre des états financiers pro forma reflétant les projections financières de l'opérateur de registre. Dans un tel cas, le financement doit être vérifié et être une réflexion adéquate et précise et ne peut inclure de financement potentiel.	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) des états complets et authentifiés sont fournis en plus des;</p> <p>(2) états non vérifiés pour la plus récente période.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>Pour les demandeurs qui n'ont pas d'états vérifiés, présentation d'états financiers pro forma reflétant la capitalisation projetée.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1. Par exemple, l'entité avec un historique d'opérations ne présente pas d'états financiers vérifiés.</p>
	50 53	Projections: fournir les projections des coûts et du financement en utilisant le modèle ci-joint. La période de démarrage va de la période de soumission de l'application à la délégation du TLD. Le modèle <b>projection</b> est pour fournir une certaine suite dans les applications TLD et ainsi faciliter le processus d'évaluation. Inclure les explications nécessaires pour toute variation significative entre les années (ou prévues pour des années dépassant la période de temps du modèle) pour toutes les catégories de coûts ou de financement. (Les réponses à ces questions sont confidentielles.)		0-2	Le demandeur a fourni un modèle détaillé qui démontre une entreprise viable (même si le point zéro n'est pas atteint à l'intérieur des trois premières années d'opération).	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) le modèle est suffisamment décrit et permet de déterminer, de façon conservatrice, un équilibre des coûts et des risques par un expert en opérations de registres puisque le financement et les coûts sont représentatifs des problématiques existantes;</p> <p>(2) l'éventail anticipé des revenus et des coûts sont expliqués en détails. Toutes les opérations sont financées même celles se retrouvant dans les sections négatives de l'éventail.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) niveau de détail adéquat indiquant la compréhension requise;</p> <p>(2) les informations financières sont identifiées;</p> <p>(3) les estimés financiers sont défendables; et</p> <p>(4) le modèle est suffisamment décrit et permet de déterminer, de façon conservatrice, un équilibre des coûts et des risques par un expert en opérations de registres puisque le financement et les coûts sont représentatifs des problématiques existantes;</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou</del> 2.</p>

#	Questions	Notes	Champs de notation	Critères	Notation
51 54	(a) Coûts: décrire et expliquer les coûts prévus pour établir et opérer le registre tel qu'indiqué dans le guide de candidature, l'information fournie sera considérée à la lumière de l'application dans son ensemble et l'évaluation des critères. Donc, cette réponse devrait correspondre à l'information fournie dans ce modèle: 1) maintenir les opérations de registre, 2) offrir les services de registre décrits ci-haut et 3) satisfaire les exigences techniques décrites dans la section Démonstration des capacités techniques et opérationnelles. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>		0-2	Les coûts identifiés sont conformes aux services de registre proposés, aux obligations techniques et à l'objectif du registre. Une personne raisonnable et d'expérience serait d'accord que les coûts projetés sont raisonnables pour un registre d'une dimension telle que celle décrite dans l'application. <a href="#">Les coûts identifiés comprennent l'instrument financier décrit à la question 53.</a>	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) coûts détaillés et reliés à chaque aspect des opérations du registre: services de registre, exigences techniques et autres aspects décrits par le demandeur;</p> <p>(2) les estimés des coûts sont conservateurs et conformes au volume/étendue/grosseur des opérations du registre et décrits par le demandeur;</p> <p>(3) la plupart des estimés proviennent d'exemples antérieurs d'opérations de registre; et</p> <p>(4) les estimés conservateurs sont basés sur ces expériences et décrivent l'éventail des coûts anticipés en utilisant les valeurs les plus élevées de ces estimés.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) les coûts couvrent raisonnablement tous les aspects des opérations de registre: service de registre, exigences techniques et autres aspects décrits par le demandeur;</p> <p>(2) les estimés des coûts sont conformes au volume/étendue/grosseur des opérations du registre et décrits par le demandeur.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 ou 2.</p>
	(b) Décrire l'étendue anticipée des coûts projetés. Décrire les facteurs qui affectent l'étendue. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				
52 55	(a) Financement et revenus: le financement peut provenir de plusieurs sources (soit le capital existant ou les revenus du registre proposé. Pour chaque source (tel qu'applicable), décrire: I) comment les fonds existants fourniront des ressources pour les deux éléments suivants: 1) <del>initial</del> démarrage des opérations, et 2) opérations continues. II) Description du modèle de revenus comprenant les projections de volume de transactions (si le demandeur ne prévoit pas dépendre sur les revenus d'enregistrement pour couvrir les coûts d'opération, il doit indiquer la façon dont le financement pour l'opération sera développé et maintenu de façon stable. III) Sources de financement externes, le demandeur doit (tel qu' applicable) offrir une preuve de l'engagement de la partie fournissant les fonds. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>		0-2	Les ressources de financement sont clairement identifiées et fournissent des projections de coûts adéquates pour le registre. Les sources de financement sont clairement identifiées et séparées des autres usages potentiels de ces fonds. Le plan de transition des sources de financement de disponibles à revenus provenant des opérations (si applicable), est décrit. Des sources de financement externes sont documentées et vérifiées et ne doivent pas inclure des sources de financement potentielles. Les sources de capital nécessaire pour soutenir les opérations d'enregistrement sont identifiées. Les revenus projetés sont conformes à la pénétration projetée des marchés visés.	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) les fonds existants sont quantifiés et marqués pour les opérations de registre couvrant une période de trois ans;</p> <p>(2) si les fonds servent pour les opérations continues (au lieu d'utiliser les revenus provenant des opérations continues), ce financement est alors séparé et marqué pour cette raison pour un montant représentant les opérations pendant une période de trois ans;</p> <p>(3) les revenus sont liés au volume d'affaires projeté, la grosseur du marché et la pénétration du marché; et</p> <p>(4) les suppositions faites sont conservatrices selon des experts de l'industrie.</p> <p><b>1 - rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) les fonds existants sont quantifiés, identifiés et budgétés;</p> <p>(2) si les fonds existants servent aux opérations continues (au lieu des revenus des opérations), ce financement est quantifié et les sources sont identifiées et prévues pour une période d'opérations de trois ans; et</p> <p>(3) les revenus sont directement reliés au volume d'affaires projeté, à la grosseur du marché et à la pénétration du marché; (4) les suppositions sont considérées comme raisonnables par un expert de l'industrie.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 ou 2.</p>

#	Questions	Notes	Echecs de notation	Critères	Notation
	(b) Décrire l'étendue anticipée relativement aux revenus et financement. Décrire les facteurs qui affectent cette étendue. <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				
53 56	(a) Planification de contingence: décrire votre plan de contingence: identifier tout obstacle pouvant affecter l'implantation de votre plan d'affaires et comment ceci peut affecter les coûts et les délais. Avez-vous identifié une politique, loi ou toute autre réglementation pouvant affecter les services de registre? <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>		0-2	Les risques et imprévus sont identifiés et compris dans les analyses de coûts et de financement. Les plans d'action sont identifiés si des imprévus devaient avoir lieu. Les réponses adressent la probabilité ainsi que l'impact des imprévus identifiés.	<p><b>2 - dépasse les exigences:</b></p> <p>(1) le modèle identifie les risques et la chance qu'ils se produisent: opérationnels, d'affaires, légaux et autres risques; et</p> <p>(2) le plan d'action et d'opérations sont financés par les fonds existants et le plan de revenus même s'il y a des imprévus ;</p> <p>(3) si les ressources ne sont pas disponibles pour financer les imprévus contenus au plan, les sources de financement et un plan pour obtenir ces sources de financements seront identifiés.</p> <p><b>1 -rencontre les exigences:</b></p> <p>(1) le modèle identifie les risques clé avec des détails suffisants afin d'être compris par une personne d'expérience dans ce domaine;</p> <p>(2) les réponses considèrent la probabilité des imprévus identifiés; et</p> <p>(3) si les ressources ne sont pas disponibles pour financer les imprévus du plan existant, des sources de financement et un plan pour obtenir ce financement seront identifiés.</p> <p><b>0 - ne répond pas aux exigences:</b></p> <p>Ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou</del> 2.</p>
	(b) Décrire votre plan de contingence relativement aux sources de financement et si une déviation du matériel prévu à votre plan d'affaires est nécessaire? Plus particulièrement, de quelle façon seront rencontrées les exigences techniques continues? <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				
	(c) Décrire votre plan de contingence si les volumes d'activités dépassent les plus importantes prédictions et qu'il doit y avoir déviation du matériel prévu au plan d'affaires. Plus particulièrement, de quelle façon les exigences techniques continues seront-elles satisfaites? <b>(Les réponses à ces questions sont confidentielles.)</b>				

#	Questions	Notes	Niveaux de notation	Critères	Notation
54 57	<p>Continuité: la protection de l'inscrit est primordiale et donc, les nouveaux demandeurs de gTLD doivent fournir une preuve indiquant que les fonctions importantes continueront d'être exécutées même si l'entreprise du demandeur souffre ou que le financement ne peut être maintenu. Premièrement, les coûts pour maintenir les fonctions de protection des inscrits doivent être estimés et deuxièmement, les méthodes pour garantir les fonds nécessaires à l'exécution de ces fonctions pendant une période de trois à cinq ans doivent être décrites par le demandeur, fournir une preuve de la capacité de financer les opérations de base continues pour une période de trois à cinq ans en cas d'échec du registre, défaut ou jusqu'à ce qu'un successeur opérateur soit nommé. Ce détail doit comprendre la période et le montant du financement requis pour supporter ces opérations selon le niveau d'activités planifié. Cette obligation peut être satisfaite avec un instrument financier tel une obligation ou une lettre de crédit (preuve de la capacité à fournir des garanties financières qui sont garanties par</p>	<p>1. Les demandeurs doivent fournir un estimé des coûts pour les opérations de base sur une base annuelle. Les fonctions de base d'un registre doivent être soutenues même si le financement disparaît ou si l'entreprise du demandeur échoue. Ces fonctions sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. maintien des hôtes et des DNS pour les noms de domaine enregistrés;</li> <li>b. système d'enregistrement partagé;</li> <li>c. service Whois;</li> <li>d. comptabilité et facturation du registraire;</li> <li>e. sécurité et fiducie reliées aux données;</li> <li>f. tables IDN (si des IDN sont offerts par le registre);</li> <li>g. clés DNS Sec (si DNSSEC est offert par le registre);</li> </ul> <p>Il s'agit de fonctions identifiées comme étant cruciales à un registre dans le Plan de continuité de registre gTLD; voir <a href="http://www.icann.org/en/registries/continuity/">http://www.icann.org/en/registries/continuity/</a> pour plus d'informations.</p> <p>2. Les demandeurs doivent indiquer comment les fonds requis pour ces fonctions de base sont assurés afin de protéger les inscrits. Une telle preuve peut être sous forme de contrat ou d'instrument financier tels que:</p> <p>A contract can be entered into whereby a more established and s</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restricted Cash: Cash held by a third party trustee or held in an</li> <li>• Other collateral: Assets such as stocks, bonds, negotiable paper</li> <li>• Third Party Guaranty: A financially secure organization provides</li> <li>• Letters of credit (LOC), bonds: Standby Letters of Credit, irrevoc</li> <li>• Sinking Fund: Funds are set aside, over time, by the Registry but</li> <li>• Pooled sinking fund: Applicants may be able to pool together the</li> </ul>	0-3	Preuves documentées et plan détaillé de la capacité à financer les opérations d'enregistrement de base pour une période de trois à cinq ans dans le cas où le système ferait défaut et qu'il serait impossible de procéder à l'enregistrement ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Cette obligation doit être exécutée avant la délégation du registre.	<p>3 - <b>dépasse les exigences:</b> <del>ou autre</del> instrument financier sécurisé; entente formelle et entièrement financée avec un fournisseur de services de réserve; autres arrangements financiers en place pour financer les opérations pour une durée de cinq ans en cas d'échec quelconque.</p> <p>2 - <b>dépasse les exigences:</b> <del>ou autre</del> instrument financier sécurisé; entente formelle et entièrement financée avec un fournisseur de services de réserve; autres arrangements financiers en place pour financer des opérations pour une durée de trois ans en cas d'échec quelconque.</p> <p>1 - <b>rencontre les exigences:</b> un financement distinct et 'un instrument est décrit pour financer les opérations continues pour une période de trois ans en cas d'échec quelconque.</p> <p>0 - <b>ne répond pas aux exigences:</b> ne répond pas aux exigences pour une note de 1 <del>ou 2</del>.</p>